DOUZIÈME ANNÉE. — N° 272 1er MAI 1908 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

LE DÉFI DU DOCTEUR GUSTAVE LE BON

L'article du *Matin* (1), dans lequel le docteur Gustave Le Bon offrait un prix de cinq cents francs au médium qui réaliserait l'expérience d'un objet soulevé sans contact — d'une lévitation — a eu, en France et à l'étranger, un retentissement considérable. Il ne pouvait en être autrement, étant donnée la réputation universelle du grand savant et du hardi théoricien.

A ce point de vue, on ne saurait trop le louer de son initiative. Elle est comme la manifestation officielle d'un état d'esprit que, depuis douze ans, nous nous sommes efforcés de créer dans les milieux scientifiques.

Il y a douze ans — en France, du moins — aucun savant patenté, aucune académie ne daignait s'intéresser, même de loin, aux phénomènes qui font l'objet de nos recherches.

Quiconque osait affirmer la réalité des faits médianimiques était considéré, par les mandarins de nos Facultés, comme un illuminé, un fantaisiste, un Lemice-Terrieux ou un gobeur.

Ces faits paraissaient en contradiction avec leur enseignement. Donc, ils n'existaient point.

Depuis douze ans les choses ont bien changé. Grâce à notre revue et à quelques autres similaires, qui n'ont cessé, en dépit de toutes les moqueries, d'enregistrer, dans les meilleures conditions de contrôle possibles, des phénomènes, encore des phénomènes, et toujours des phénomènes, le parti pris des Savants a fini par se laisser entamer.

Aujourd'hui, ils ne disent plus : *Ces faits n'existent pas*. Ils disent : *Ces faits ne semblent pas devoir exister*. Il y a, entre ces deux propositions, plus qu'une nuance. Il y a une différence profonde, la différence qui sépare la Négation du Doute.

Les savants veulent se rendre compte.

A la vérité, ils ne nous cachent point que c'est par pure condescendance — et, en quelque sorte, pour en finir avec le reproche d'intolérance dont ils sont l'objet de notre part — qu'ils consentent enfin à regarder de près les phénomènes médianimiques. Ils ont même l'air de gens parfaitement persuadés que l'expérience tournera à notre confusion.

Mais ils affectent trop cet air-là pour qu'on y voie autre chose qu'une dernière concession à leur esprit de corps et, si j'osais exprimer toute ma pensée, j'écrirais volontiers que l'incrédulité qu'ils manifestent encore n'est plus qu'une incrédulité de commande. Leur attitude nouvelle prouve, au fond, qu'ils sont ébranlés.

⁂

Il y aurait une étude très intéressante à faire de la psychologie du savant honnête homme, qui, croyant à ses théories comme à des dogmes, se trouve soudain en présence de faits qui brutalement les contredisent.

Renoncer à sa foi scientifique, être obligé, du jour au lendemain, d'abandonner, comme un vain bagage, toutes les idées, toutes les notions, tous les systèmes, toutes les doctrines qui lui suffisaient à expliquer l'énigme du monde, refaire toute son éducation, recommencer sa vie pensante — et cela,

(1) Nous l'avons reproduit dans notre précédent numéro.

parce que de petits faits, des faits de rien du tout viennent, par hasard, d'être découverts, qui ne s'ajustent pas aux faits connus, qui rompent le lien des phénomènes entre eux, et jettent comme une solution de continuité dans la conception qu'il se faisait de la réalité...

Quelle tentation de nier l'évidence, de supposer une illusion de ses sens !

Et comme on comprend que, dans son trouble, le savant honnête homme se murmure à lui-même :

— Si j'étais la victime d'une mystification?

C'est son dernier espoir — et il n'y croit guère. Pourtant, il ne veut pas s'avouer vaincu, c'est-à-dire confesser l'inanité de toutes ses acquisitions précédentes, sans avoir tenté une expérience suprême.

Cette expérience, il va, en effet, la tenter. C'est un devoir de conscience pour lui, Seulement, par un reste de vieux préjugé de laboratoire, car on renonce moins facilement à ses habitudes qu'à ses opinions, il y met ses conditions. Il exige qu'on opère suivant sa méthode, à lui.

⁂

C'est précisément ce qu'a fait le docteur Le Bon. Il a mis ses conditions à l'expérience qu'il a proposée. Mais il les a arbitrairement fixées, d'après ses vues particulières, sans même songer à les approprier à la nature des faits nouveaux.

Le docteur Encausse (Papus), dans la lettre qu'on va lire, a souligné, avec beaucoup de justesse et de précision, cette curieuse inconséquence scientifique.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je suis avec le plus grand intérêt votre enquête au sujet des phénomènes psychiques, et j'avais l'intention de ne pas prendre part à ce débat. Mais le dernier article de M. Gustave Le Bon me décide à sortir de ma réserve. J'ai pour M. G. Le Bon la plus grande admiration, et je le considère comme un des théoriciens scientifiques les plus éminents de notre époque, c'est pourquoi il me semble nécessaire de remettre au point sa proposition.

Je m'occupe de ce genre de phénomènes depuis plus de vingt ans et j'ai pu expérimenter avec une infinité de médiums et constater tous les faits actuellement étudiés par les savants officiels. De mon étude j'ai retiré cette conviction qu'il est possible à l'être humain de projeter hors de lui-même la force nerveuse qui, normalement, met en mouvement les muscles à fibres striés. Il y a d'autres facteurs encore qui interviennent, mais cela nous entraînerait trop loin et ne serait plus clair.

Cette force, qui est projetée dans un état d'hypnose spécial, hors du corps humain, subit des réactions violentes de la part des forces physiques, et entre autres de la part de certains rayons lumineux. La lumière blanche surtout enlève à cette force presque toutes ses vibrations, et il faut, d'après mes recherches, quarante-cinq fois plus de force pour produire un phénomène dans la lumière blanche que pour produire le même phénomène à la lueur de la lampe de phosphore de Crookes, ou à la lumière rouge des photographes. En science, on ne commande pas les faits, on les constate, et le rôle du véritable savant est justement d'adapter aux phénomènes ses moyens d'investigation, et non de vouloir soumettre les phénomènes à des lois de contrôle imposées par l'expérimentateur. La proposition de M. Le Bon équivaut à donner 500 francs au photographe qui impressionnera une plaque après l'avoir laissée d'abord dix minutes au grand jour. La plaque paraît perdue et incapable de servir dans la chambre noire.

D'autre part, les objections au sujet de la suggestion dans l'étude de ces faits sont vraies. Aussi tous les expérimentateurs sérieux ont-ils depuis longtemps remplacé les organes humains par des enregistreurs mécaniques. Les dernières expériences faites en Italie avec Eusapia sont caractéristiques à ce point de vue. Les expériences de Crookes avec Home sont aussi nettes. Ce que je reproche à M. Le Bon c'est d'avoir parlé sans connaître sérieusement le sujet qu'il traitait, et cela est interdit à un homme de sa valeur.

Il est très facile de tourner en dérision ces phénomènes, qui se présentent d'une manière si peu habituelle aux hommes de science. Et puis, cette idée qu'on y cherche des « esprits », des relations avec l'au-delà, rendent encore ces faits plus antipathiques aux savants. Mais les railleries et les négations sans recherches sérieuses ont de tout temps été l'apanage des nouvelles découvertes. Voyez les plaisanteries faites à Galvani et à ses grenouilles électrisées ; souvenez-vous de la condamnation des chemins de fer à l'Institut, et de la séance où le présentateur du phonographe a été pris à partie, sous prétexte qu'il était ventriloque !

Ces faits psychiques sont réels. On peut agir sans contact et à distance dans des conditions de contrôle absolu et mécanique. Mais ces faits sont encore à l'étude et ne sont pas à point pour être mis à la portée du grand public. Que M. Gustave Le Bon expérimente lui-même encore pendant quelques mois, et il fera comme Lombroso et ses collègues italiens.

Recevez, etc.

GÉRARD ENCAUSSE PAPUS,
docteur en médecine de la Faculté de Paris,
directeur de l'*Initiation*.

Une autre bizarrerie, non moins surprenante de la part d'un expérimentateur de la valeur de M. Gustave Le Bon, c'est qu'en somme il n'a point délimité avec une suffisante exactitude le phénomène à réaliser par le médium qui acceptera de relever son défi.

Un objet soulevé sans contact ! Qu'est-ce à dire? Suffira-t-il de soulever des grains de poussière ou faudra-t-il faire léviter un meuble ?

M. Albert Jounet se le demande. Il nous écrit :

Monsieur et cher confrère,

Le docteur Gustave Le Bon, dans un article que l'*Echo du Merveilleux* du 15 avril dernier a reproduit, met les médiums au défi de soulever un objet, sans contact, et leur offre cinq cents francs s'ils y parviennent. Mais soulever un objet lourd, les médiums, même sincères, ne peuvent pas savoir d'avance s'ils en seront capables à tel moment donné. Il vaudrait donc mieux recourir d'abord à des actions plus faibles.

C'est pourquoi je serais obligé au docteur Le Bon de bien préciser les conditions de son défi expérimental. Si, dans un instrument analogue à une *boussole d'inclinaison,* mais dont l'aiguille serait insensible au magnétisme terrestre (une paille, par exemple) le médium parvenait, cette aiguille étant horizontale et immobile, à la léviter de quelques degrés, à travers le verre ou le mica; et si la photographie prouvait la réalité du mouvement de lévitation, l'illustre auteur de l'*Evolution de la matière* regarderait-il l'expérience comme concluante ?

Veuillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

ALBERT JOUNET.

Cette lettre de M. Albert Jounet, comme celle de Papus, a son intérêt.

Mais j'avoue que ce qui m'a le plus surpris, dans la proposition de M. Gustave Le Bon, c'est moins l'inconséquence scientifique que signale Papus et l'imprécision dont se plaint M. Jounet, que la méconnaissance des résultats déjà acquis, dans cet ordre d'expérimentation.

« Bien que l'on déclare, écrit-il, cette expérience (un objet soulevé sans contact) l'*a b c* des phénomènes spirites, je doute très fort qu'elle se soit jamais réalisée. »

Ainsi, le docteur Le Bon considère comme inexistantes toutes les expériences qui ont été faites avant et en dehors de lui. Seules, auront une valeur probante à ses yeux, les phénomènes qu'on aura pu réaliser en sa présence.

⁂

Je comprendrais ce dédain pour les observations d'autrui si l'authenticité des phénomènes observés n'était attestée que par des hommes intéressés à les déclarer réels pour la justification de leurs croyances ou de leurs théories.

Mais les témoins abondent, dont on ne peut suspecter ni la bonne foi, ni l'esprit critique, ni la compétence !

Il n'est pas possible que le docteur Le Bon ignore, par exemple, les expériences de M. Marc Thury, professeur de physique et d'astronomie à l'Académie de Genève, auteur d'un mémoire remarquable sur les *Tables tournantes* (1), que M. Camille Flammarion a reproduit, en partie, dans son ouvrage les *Forces naturelles inconnues.*

Je cite ce passage pour donner une idée des précautions prises:

La table sur laquelle se faisaient les essais dont j'ai été témoin, écrit le professeur Thury, a 82 centimètres de diamètre et pèse 14 kilogrammes.

Une force tangentielle moyenne de deux kilogrammes, pouvant s'élever à trois kilogrammes, suivant les inégalités du plancher, appliquée au bord du plateau, est nécessaire pour donner au meuble un mouvement de rotation. Le nombre des personnes qui agissent sur cette table est en général de dix.

Pour nous assurer de l'absence de tout contact, nous placions notre œil à la hauteur du plateau, de manière à voir le jour entre nos doigts et la surface de la table : les doigts se maintenaient à un centimètre environ au dessus du plateau. En général, deux personnes observaient à la fois. Par exemple, M. Edmond Boissier observait les pieds de la table, tandis que je surveillais le plateau ; puis nous changions de rôle. Quelquefois, deux personnes se plaçaient aux extrémités d'un même diamètre, l'une vis-à-vis de l'autre, pour surveiller le plateau. Et, à bien des reprises, nous avons vu la table se mettre en mouvement sans qu'il nous fut possible de surprendre le moindre attouchement des doigts. D'après mes calculs, il faudrait au moins le frôlement de 100 doigts ou la pression légère de 30, ou deux mains agissant volontairement et avec fraude, pour expliquer mécaniquement les mouvements que nous avons observés.

Bien plus souvent encore ont été opérés les balancements sans contact, balancements qui allaient quelquefois jusqu'au renversement total du meuble. Pour expliquer mécaniquement les effets, tels que nous les avons observés, il faudrait admettre le frôlement involontaire de 84 doigts ou la pression légère de 25, ou deux mains agissant avec fraude, suppositions qui ne sont non plus admissibles.

Néanmoins, nous avons senti que l'on objecterait la difficulté d'observer les faits d'une manière certaine... De là est née la dernière expérience en date,

(1) *Les Tables Tournantes,* considérées au point de vue de la question de physique générale qui s'y rattache, Genève 1855.

et la plus concluante de toutes. Une couche légère de farine a été répandue sur la table presque instantanément, à l'aide d'un soufflet à soufrer la vigne : l'action des mains placées à distance a entraîné le meuble ; puis on a fait l'inspection de la couche de farine, qui était demeurée vierge de tout contact. Répétée à plusieurs reprises et dans des jours différents, elle a toujours donné les mêmes résultats.

Suggestion ! dira sans doute M. Gustave Le Bon. Et il nous citera de nouveau le cas de ce fakir qui faisait paraître et disparaître à volonté les objets, alors que des photographies instantanées, faites pendant la disparition des objets, prouvaient qu'ils n'avaient pas bougé — ou encore le cas de cet autre fakir qui faisait grandir un arbuste devant plusieurs spectateurs, tandis qu'une photographie instantanée montrait que l'arbuste n'avait nullement grandi.

Car ce grand savant a un petit travers ! Quand un fait contrecarre ses théories, il ne veut l'admettre pour vrai que si, dans des conditions déterminées par lui, le fait a pu être reproduit en sa présence. Par contre, lorsqu'un fait confirme ses propres hypothèses, il ne cherche pas obstinément — oh ! non ! — à le vérifier. Il se contente du témoignage du premier venu.

C'est ainsi qu'il ne veut pas admettre sur la foi d'autrui la réalité du fait de lévitation, et qu'il ne doute pas le moins du monde de la puissance d'illusion de certains fakirs, dont un ami qui vient des Indes — a beau mentir qui vient de loin — lui a énuméré toutes les merveilles !

Mais si, à la rigueur, on peut invoquer l'hallucination collective pour les expériences du professeur Thury, combien d'autres expériences dont les résultats furent enregistrés mécaniquement par des appareils appropriés et auxquelles il est impossible d'opposer le trouble ou l'imperfection de nos sens !

Comment contester, par exemple, l'authenticité des phénomènes constatés par William Crookes ?

Je ne parle pas ici des « matérialisations » de Katie King, obtenues avec Florence Cook. Je parle des lévitations obtenues avec Home auxquelles Papus fait allusion dans sa lettre.

Au lieu de se servir d'une table, Crookes avait imaginé un instrument, dont le dispositif est décrit en détail dans l'ouvrage de M. Flammarion que j'ai déjà cité, et grâce auquel la transmission mécanique de la puissance musculaire du médium était complètement éliminée. Il s'ensuivait que les diminutions ou accroissements de pesanteur, indiqués par cet instrument, étaient nécessairement dus à une énergie spéciale. Or, l'instrument, à chaque expérience, constata que la présence de Home faisait, suivant les cas, dévier en plus ou en moins, dans des proportions considérables, la force de gravitation.

Ces expériences furent renouvelées un très grand nombre de fois. M. Gustave Le Bon les considère-t-il comme négligeables ?

Le témoignage d'un Crookes lui paraît-il de ceux qui ne comptent point ?

Il y en a bien d'autres ! Sans parler des faits rapportés dans les ouvrages de M. de Rochas, de M. Guillaume de Fontenay, de M. Maxwell, il y a les expériences de M. Gasparin, celles de la Société dialectique de Londres. On en citerait pendant des pages...

⁂

— Eh ! bien alors ? interrompt un sceptique.

Et, croyant m'embarrasser sans doute, il continue :

— S'il est vrai que le phénomène de la lévitation, le fait d'un objet soulevé sans contact, a été si facilement et si souvent constaté, rien de plus aisé que de gagner les cinq cents francs promis par M. Gustave Le Bon. Comment se fait-il que personne encore n'ait relevé le défi ?

L'objection n'est sérieuse qu'en apparence.

Si aucun médium n'a encore relevé le défi de M. Gustave Le Bon, c'est d'abord pour les raisons qu'a indiquées Papus, c'est peut-être aussi par crainte de ne pouvoir, comme l'indique M. Jounet, réussir à heure fixe...

Pendant longtemps on n'a pas cru aux aérolithes.

Supposez qu'à celui qui, le premier, fut le témoin d'un de ces apports du ciel, un savant de l'espèce de M. Gustave Le Bon ait dit :

— Je ne croirai aux aérolithes que lorsque, dans les conditions que je vais moi-même déterminer, c'est-à-dire en ma présence et en la présence du photographe du *Matin*, vous m'aurez fait assister à la chute de l'un d'eux.

Pensez-vous que, même si le prix promis avait été de cinq mille francs au lieu de cinq cents, il se serait présenté beaucoup d'amateurs pour souscrire aux exigences de M. Gustave Le Bon ?

C'est, toutes proportions gardées, une impossibilité de même ordre qui empêche vraisemblablement les médiums de répondre à l'appel qui leur a été adressé...

Je suis persuadé que si M. Gustave Le Bon avait présenté d'autre manière sa proposition, elle eût été acceptée avec empressement.

Il aurait pu dire :

« Je ne sais si le phénomène de la lévitation existe. J'en doute. Mais, puisque tant de gens prétendent l'avoir constaté, je consens à n'en pas nier la possibilité, avant d'avoir assisté à un certain nombre d'expériences. D'autre part, comme les témoins qui ont observé ce phénomène reconnaissent qu'ils en ignorent les lois et se déclarent impuissants à le reproduire à volonté, je comprends la difficulté d'une expérience à heure fixe.

« Voici donc la proposition que je fais aux médiums qui voudraient me convaincre... Ils tenteront, en ma présence, non pas une expérience, mais dix, mais trente expériences, et je prends l'engagement de ne me prononcer pour ou contre le phénomène, qu'après la dernière séance, lorsqu'ils renonceront eux-mêmes à toute autre tentative ».

Si M. Gustave Le Bon avait dit cela ou quelque chose d'approchant, il aurait manifesté un désir sincère de découvrir la vérité.

En disant, au contraire, que c'est lui qui fixerait l'heure, l'endroit, toutes les circonstances de l'expérience, il a, à son insu sans doute, tendu aux médiums une sorte de piège dans lequel on comprend très bien qu'ils n'aient pas risqué de se faire prendre.

Quoi qu'il en soit, et malgré les réserves et les critiques que je viens d'indiquer, je suis loin de me plaindre de l'initiative du savant auteur de *La Dissociation de la Matière*.

Si elle n'a pas encore atteint le but qu'elle visait et si même il est probable que, dans la forme où elle a été présentée, elle ne l'atteindra jamais, on doit reconnaître qu'elle n'est ni sans courage, ni sans portée.

Le monde savant était plein de dédain pour nos études. Grâce à M. Le Bon, il n'est déjà plus indifférent. Encore quelques efforts, et peut être finira-t-il par nous encourager de sa sympathie.

GASTON MERY.

La Doyenne des Spirites

« Bonne maman » Ruffina Nœggerath

« Bonne maman Ruffina Nœggerath s'est doucement endormie, dans sa 87e année, aujourd'hui, 15 avril 1908, vers les cinq heures de l'après-midi, après avoir envoyé sa pensée reconnaissante et son affectueux « au revoir » vers ceux qui se souviennent. »

Telle est la formule de faire part, pour la mort de la doyenne des spirites.

C'était une curieuse figure parisienne que cette menue et souriante vieille dame, « Bonne maman »



MADAME RUFFINA NOEGGERATH

pour tous les spirites du monde. Son petit salon était comme la Mecque des médiums ! Elle avait été délicieusement jolie. Le visage restait délicat et jeune, sous la neige légère des cheveux. D'une grâce fine et comme spiritualisée, elle rappelait le mot de Chateaubriand sur Pauline de Beaumont : « une âme qui a trouvé un corps par hasard ». Son accueil était charmant d'urbanité joliment surannée et de bonté. Femme d'un médecin distingué, fils lui-même du professeur éminent qui fut l'un des fondateurs de l'Université de Bonn et dont on y conserve le buste, Mme Ruffina Nœggerath se vit brusquement, à la mort de son mari, privée de toutes les joies qui l'entouraient et réduite à gagner sa vie par l'exercice de son aimable talent d'aquarelliste. Cette épreuve si rude n'abattit pas la vaillante jeune femme. Mais elle essaya dès lors de consoler son veuvage par cette illusion si séduisante, mais si dangereuse et si décevante aussi, qu'offre le spiritisme, d'un commerce prolongé avec les disparus. Croire que l'âme envolée

peut revenir, qu'elle peut nous parler par la voix d'un médium, où ses inflexions se marqueront, animer ce corps inerte et vide et s'en revêtir pour nous approcher ; mieux encore, tirer du médium endormi une enveloppe passagère et fragile à la ressemblance du cher visage perdu, faire un geste que l'on reconnait, jeter une fleur, émouvoir notre front d'un souffle, d'un baiser mystérieux, quelle tentation et quel délice pour ceux qui pleurent ! Une pauvre mère, en me demandant des renseignements complémentaires sur le « médium au cornet », dont nous avons parlé dans le n° du 1ᵉʳ mars et qu'elle voulait aller consulter en Amérique, ajoutait : « Je ferais le tour du monde à pied, en mendiant, pour entendre cinq minutes la voix bien aimée qui s'est tue. »

Bientôt le spiritisme fut toute la vie de Mme Ruffina Nœggerath. Toute la vie, non ; car une famille charmante venait souvent se grouper autour d'elle à Paris où l'attirait à Wiesbaden. Mais enfin ce fut sa grande affaire, sa vocation, la mission à laquelle son cœur généreux se crut appelé et se dévoua.

Elle publia en 1897 son livre de *La Survie*, « échos de l'au-delà », dit le sous-titre, résultat un peu confus de quarante années d'expériences ou plutôt « d'auditions » spirites. Un frontispice charmant du pauvre Hugo d'Alési, disparu depuis, une préface de Camille Flammarion décoraient ce volume. Il y avait aussi une préface des « extra-terriens », et quoi de plus juste, puisque c'étaient les extra-terriens qui avaient dicté ce livre ? Ces extra-terriens, c'étaient Héroan et Lermon, grands-prêtres de l'Inde antique, Homère, Abélard, Molière, Robespierre, le docteur Gall, Edgar Poë, Mlle Lenormand, Mendelsshon, Ctakya-Mouni, Fénelon (« Fénelon se dépense beaucoup pour l'instruction des terriens ; il vient dans tous les cercles sérieux », disait en note l'excellente Bonne-maman).

Et combien d'autres esprits très divers mais professant tous les mêmes théories généreuses et absurdes, la même aversion contre l'Eglise, — cette puissante régulatrice des intelligences, — parlant tous la même langue fleurie, redondante et creuse qui fait que tant de spirites donnent l'idée d'Homais à Pathmos ! Tous ces discours étaient, du reste, assez habilement arrangés pour présenter non seulement, une philosophie du spiritisme (« bien du tintamare et de l'embrouillamini », eut dit M. Jourdain), mais encore une sorte de manuel du spirite. A côté de ces pages doctrinales, il y avait des pages purement littéraires d'une jolie inspiration.

Le spiritisme a aiguillé depuis vers les formes et le vocabulaire scientifiques, et la bonne Mme Nœggerath, représentante de la période oratoire, paraissait aux jeunes spirites une aïeule un peu démodée, que l'on vénère non sans sourire. Mais son salon de la rue Milton, qui datait à peu près de la même époque que la *Survie*, et dont l'organisation avait été le grand effort et la grande joie de ses dernières années, n'en continuait pas moins d'être fréquenté par toutes les personnalités de la secte.

C'était une chapelle, et non point un laboratoire, dit très justement un de nos confrères. On n'y contrôlait pas les médiums. La foi sans défaillances de la maîtresse du logis ne l'eut point permis. Elle trouvait une preuve suffisante de la présence réelle de l'au-delà dans le fait, affirmé par elle, qu'après des séances bien dirigées « les assistants ressentaient un bien-être très réel et les plus douces satisfactions physiques et morales ».

Dans ce petit salon décoré à l'orientale, au fond duquel s'érigeait un cabinet d'étoffes algériennes pour l'incubation des phénomènes medianimiques, et où l'on remarquait une pancarte portant cet avis : « On est prié de ne pas magnétiser les médiums », — Florence Cook, Eusapia Paladino, Anna Rothes, Pitters, Miller et combien d'autres médiums fameux ont passé.

Ce petit cénacle disparaît avec la souriante et fragile prêtresse, qui semblait une de ces fines douairières du temps de Cagliostro et de Mesmer, survivant en des pastels fanés. Elle s'en est allée sans qu'un doute ait effleuré sa bonne foi spirite, mais comme cette foi ne lui inspira jamais que des paroles et des actes de bonté, on peut espérer que « l'au-delà », dont elle rechercha tant de puérils témoignages, n'aura pas été trop sévère à l'aimable et illusionnaire Bonne-maman.

GEORGE MALET.

DE JANVIER A DÉCEMBRE

Une année de recherches psychiques

Je viens de lire l'*Année Occultiste et Psychique* que vient, pour la première fois, de faire paraître M. Pierre Piobb, ouvrage où sont discutés les travaux concernant les sciences encore mystérieuses qui ont été publiés, tant en France qu'à l'étranger, pendant l'année dernière.

Comme le dit l'auteur dans sa préface, l'*Année Occultiste et Psychique* est une « tribune libre où toutes les théories sérieuses et toutes les observations vraiment scientifiques sont impartialement exposées ». M. Pierre Piobb, en effet, a, sans parti pris, donné de longs extraits de toutes les études intéressantes et originales, indiqué les diverses hypothèses proposées pour l'explication des phénomènes inconnus, approuvant les unes, discutant les autres, en s'appuyant sur les résultats de ses propres recherches.

Mais il ne s'est pas borné à citer et à commenter

les travaux les plus curieux parus soit en volume, soit dans les revues spéciales telles que la nôtre, à laquelle M. Piobb a beaucoup emprunté. Il a publié aussi, avec quelques-uns de ses travaux personnels, des travaux encore inédits et dont les auteurs lui avaient réservé la primeur.

Parmi ces derniers, j'en veux citer un. C'est celui qu'un astrologue, M. Julevno, a fait sur deux de nos hommes politiques les plus connus : MM. Ribot et Emile Combes.

M. Julevno, qui est célèbre par ses prédictions sur les hommes en vue et qui, en 1894, a annoncé, d'après le thème astrologique de Dreyfus, la réhabilitation et la réintégration dans l'armée du prisonnier de l'Ile du Diable, a dressé les horoscopes des deux anciens présidents du conseil.

« M. Ribot, d'après les astres, dit M. Julevno, se montre un magistrat compassé, intelligent, à l'éloquence concise et lumineuse, aux idées fermes, originales. M. E. Combes, au contraire, apparaît comme un médecin têtu, bon vivant, au jugement primesautier et parfois faux, aux idées un peu extravagantes, cherchant la popularité et nourrissant la rancune.

« Chez tous les deux, Mars au fond du ciel indique l'énergie et la lutte pour arriver. Mais M. E. Combes a plus de charme, malgré Jupiter en Maison XII (procès politique), tandis que M. Ribot a plus de vicissitudes à cause des planètes qui sont en exil (cependant chez ce dernier les conjonctions sont plus étoffées).

« Dans les deux thèmes, les constitutions physiques apparaissent robustes et la vie doit être longue.

« La Partie de Fortune placée en Maison X chez M. Ribot indique des gains par une situation sociale qui élève le sujet au-dessus de ses contemporains. Chez M. E. Combes, la Partie de Fortune placée en Maison III (avec Saturne conjoint à Mars au Fond du ciel) indique des gains par une profession médicale (profession du père probablement) et par la position politique (parce que Mars se trouve maître de la Maison X).

« La position du Soleil, dans les deux thèmes montre que les deux sujets sont sortis de la classe populaire et arrivés par leur talent et leur énergie.

« Chez tous les deux le trigone du soleil tombant près de la pointe de la Maison VIII dénote que les premiers pas dans la vie sociale ont été faits de 22 à 28 ans.

« Chez tous les deux également on voit la réussite. »

Le chapitre consacré à l'astrologie tient une place très grande dans l'*Année Occultiste et Psychique*, ce qui s'explique puisque M. Pierre Piobb est astrologue. L'auteur y discute notamment les travaux de notre mystérieux collaborateur Nébo, et se plaît à reconnaître que plusieurs de ses prévisions se sont déjà réalisées.

Toutefois, M. Piobb signale à notre collaborateur certaines erreurs qui se seraient glissées dans quelques-uns de ses calculs.

Deux grands chapitres sont réservés à l'exposé des recherches concernant les phénomènes dits « spirites ».

Dans le premier (théorie), M. Piobb étudie les diverses explications proposées l'année dernière par MM. le Dr Grasset, Camille Flammarion, Jules Bois, etc., et que nos lecteurs connaissent car nous en avons longuement parlé et notre directeur les a discutées en de nombreux articles.

L'*Année Occultiste et Psychique* se fait naturellement l'écho de ces discussions, et elle penche pour la théorie soutenue par M. Gaston Mery. Voici en effet ce qu'écrit M. Piobb :

« Cette hypothèse (celle de M. Gaston Mery) a le mérite d'être très claire, très compréhensible et de pouvoir s'appliquer à tous les phénomènes constatés jusqu'ici dans l'ordre psychique. Elle suppose deux choses : un agent ou force médiumnique et une cause ou volonté extérieure ; et cette supposition est très logique : tous les phénomènes se produisent par le fait d'un agent actionné par une cause. »

Dans le deuxième chapitre (expériences), M. Pierre Piobb donne de très intéressants détails sur les essais de « sortie en astral » qu'il a faits et dont j'ai parlé l'été dernier. Le récit que j'en ai fait, d'après une conversation avec M. Piobb, était évidemment moins complet que celui que publie l'*Année Occultiste et Psychique*, dont les renseignements inédits ajoutent un très grand intérêt aux déclarations de M. Piobb que l'*Echo du Merveilleux* a enregistrées. Cet intérêt se trouve encore accru par ce fait que de nouvelles expériences, entreprises par d'autres sujets, ont donné d'excellents résultats. Aux « sorties » de M. Henri Christian et de Mlle B... dont m'avait parlé M. Piobb, il faut en effet ajouter celles de plusieurs autres personnes et notamment celles d'un avocat et d'un poète, MM. du R... et J. L...

L'expérience que conte ce dernier présente un caractère tout à fait étrange : M. J. L..., qui habite boulevard Saint-Michel, affirme qu'il a pu, un soir, après s'être couché, se dédoubler, « dégager son corps astral », et aller rendre visite à une personne de ses amies demeurant près de la gare du Nord, laquelle personne, qui ne connaissait rien de son inten-

tion, déclara le lendemain à M. J. L..., qu'elle l'avait vu, à minuit — l'heure exacte de sa tentative de « sortie » — assis à son chevet.

M. Pierre Piobb enregistre encore quelques exemples moins intéressants de « sorties en astral », et il les fait suivre d'une argumentation tendant à démontrer que ces « sorties » n'ont rien de commun avec le rêve, ainsi que de conseils destinés à ceux qui seraient tentés de renouveler ces expériences, conseils qui sont d'ordre astrologique. Je n'insiste ni sur l'argumentation, ni sur les conseils de M. Piobb, car, dans mon article relatant les expériences de M. Henri Christian et de Mlle B..., l'auteur de l'*Année Occultiste et Psychique* s'était, par mon intermédiaire, moins complètement, mais de façon identique, expliqué sur ces deux sujets.

Parmi les nombreux chapitres dont je ne peux parler faute de place, je citerai celui où M. Pierre Piobb envisage, au point de vue de l'alchimie, les conséquences de la découverte du radium, celui qui est consacré à l'étude des arts divinatoires, où l'article de notre collaboratrice Mme Louis Maurecy sur les arts divinatoires originaux a trouvé place, celui qui s'intitule : *Incendies dus à des causes inconnues.*

Dans ce dernier chapitre, M. Pierre Piobb, après avoir exposé, en empruntant le compte-rendu de *l'Echo du Merveilleux*, les phénomènes étranges de combustion spontanée qui ont eu La Courneuve pour théâtre, raconte les faits de même nature qui sont survenus, quelques semaines plus tard, à Sant'Agata Verdi (Italie) et dont l'*Echo du Merveilleux* a également entretenu ses lecteurs.

Puis il déplore avec M. Camille Flammarion (on se rappelle que l'illustre astronome voulut bien répondre longuement aux questions que je lui posai au sujet des incendies de La Courneuve), il déplore qu'aucune enquête scientifique n'ait été faite, sur les lieux, par des hommes compétents.

« Il eût été intéressant, dit-il, de noter les heures planétaires où les incendies se produisaient ; il eut été également précieux de faire pour ces endroits donnés les thèmes astraux du moment cosmique. Peu importe que la force, cause desdits incendies, soit électrique, magnétique, ou magique (une force magique serait celle produite par les courants fluidiques autres que ceux de l'électricité et du magnétisme terrestre, c'est-à-dire une de ces forces inconnues dont les mages se servaient) ; peu importe, en effet, l'origine du phénomène ; comme il est probable que tous les fluides vibrent à l'unisson de l'univers entier et se trouvent soumis à des lois générales, que ces lois sont voisines de celles du mouvement des astres, on avait là des occasions d'observer s'il existait une corrélation entre les aspects astraux et les phénomènes terrestres sans raison apparente.

« Pour les psychiques, également, ces occasions étaient exceptionnelles. Le biomètre du Dr Baraduc ou le sthénomètre du Dr Joire auraient peut-être pu révéler l'existence de quelque médium inconscient, qui, inducteur ou polarisateur de forces supérieures et inconnues, produisait ces phénomènes. »

Bien que cette analyse soit un peu courte, on peut néanmoins se rendre compte que l'*Année Occultiste et Psychique* est un recueil très complet où sont enregistrés et classés tous les faits merveilleux, signalées, exposées et discutées toutes les hypothèses émises au cours de l'année écoulée. C'est une encyclopédie que consulteront avec fruit tous ceux qui, savants, écrivains, chercheurs et curieux, s'intéressent au merveilleux.

GEORGES MEUNIER.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *Le Merveilleux au Salon des Artistes Français.*

Le merveilleux abonde au Salon des Artistes Français, mais ne vous y trompez pas !...

Le merveilleux chrétien est représenté par *Après la mort de Jésus*, de Quindon, (salle I) ; un ciel tragique rougeoie au-dessus de la foule du peuple et des soldats qui se retirent, foule assez heureusement mouvementée, le groupe des saintes femmes, à genoux au pied de la Croix, est émouvant, sans nouveauté. C'est surtout la couleur de l'œuvre qu'on peut louer. Dans la même salle, une *Nativité* assez heureusement composée, de Triquet.

M. Motte nous montre (salle IV) un de ces Christ socialistes dont on a tant abusé depuis Jean Béraud. Son œuvre s'intitule *Le Christ au banquet ; le premier socialiste.* Il introduit dans la salle à manger d'un riche une bande de pauvres diables, d'ailleurs fort proprement vêtus. L'évêque, le général, et autres hauts convives baissent le nez sur leur assiette. La salle à manger de ce riche est si belle qu'elle a des colonnes d'or !

M. de Richemont nous montre (salle IX), la procession d'une vierge miraculeuse en Bretagne ; belle page décorative et d'un sentiment émouvant.

De M. Pierray (salle XIII) un Christ en prière dans la nuit bleue du Jardin des Oliviers, un ange se tient debout derrière sa tête auréolée. Bonne peinture décorative.

M. L. Royer (salle XXII) s'est heureusement inspiré du miracle de saint Julien pour une grande et brillante composition. Nulle mémoire n'est plus illustre en Auvergne, où il vécut vers le IVe siècle. On a conservé de lui des légendes presque contemporaines ou du moins écrites aux Ve et VIe siècles. Les anciens poètes ont retenti de sa gloire : Sidoine Apollinaire, Fortunat le citaient dans leurs chants, comme Grégoire de Tours dans ses écrits.

Au XIIe siècle, un auteur, aujourd'hui inconnu, avait écrit en prose sur saint Julien martyr un roman fabuleux où le saint est dit hôtelier et fils de Geoffroy, comte d'Anjou. Il est évident que ce récit ne faisait que reproduire un vieux chant antérieur d'un *prudhomme* resté inconnu.

Au XIIIe siècle, la plus étrange confusion régnait dans les esprits sur les divers saints du nom de Julien. La *Légende dorée,* qui reproduit tous ces dires vagues et obscurs, est à ce titre, très curieuse. Les détails qu'elle donne s'accordent en général avec ceux que contient un livret en vers italiens imprimé au XVIe siècle : *La divota historia di san Giuliano,* in 4°. La légende de saint Julien semble d'ailleurs se rapporter à Simon le lépreux, l'hôte de Jésus en Béthanie. Les vieux romanciers anglais l'appellent *Julian the good harbourer* et Chancer en parle dans le prologue de ses *Contes de Canterbury* (1).

C'est, du reste, cette confusion avec l'hôte de Jésus qui fait que saint Julien était invoqué pour trouver un gîte.

La plus dramatique des légendes qui ont cours sur les divers saints Julien est celle du Julien qui tua, par ignorance, son père et sa mère. Il était grand chasseur comme saint Hubert. Un jour, un cerf qu'il poursuivait se retourna et lui dit : « Tu veux me tuer, mais tu tueras aussi ton père et ta mère ! « Epouvanté, Julien laissa tout et partit secrètement. Dans une contrée très éloignée, il se mit au service d'un prince et se comporta très honorablement. Le prince le fit chevalier et lui donna pour femme une riche veuve. Cependant, les parents de Julien, désolés de la perte de leur fils, le cherchaient de par le monde.

Un matin, Julien entre dans la chambre de sa femme et voit dans le lit deux personnes qui dormaient, ne doutant pas que ce fût sa femme et quelque débauché, il tire son épée, frappe en aveugle, et sort tout furieux. Mais il est bien étonné de rencontrer sa femme, qui revenait de la messe. — « Avez-vous vu vos parents ? lui demanda-t-elle. Ils sont arrivés ce matin au château. Je les ai couchés dans ma propre chambre, puis je suis sortie pour remercier Dieu à l'église de cet heureux événement. » Quand Julien entendit ces mots, il se mit à pleurer très amèrement...

Il s'en alla par pénitence, avec sa femme qui ne voulut point l'abandonner, vers un très grand fleuve où beaucoup de gens périssaient, et où il fonda un hospice et un bac, dont lui-même était le passeur. Un jour qu'il avait passé, recueilli, chauffé et soigné un malheureux lépreux, la face du lépreux devint tout à coup resplendissante, il s'éleva de terre vers les cieux en disant à son hôte : — « Julien, Notre-Seigneur m'a envoyé pour te dire qu'il agrée ta pénitence. Bientôt ton épouse et toi vous reposerez dans son sein. »

Dans la salle XXVIII, nous voyons le *Transpercé* de l'Enfer du Dante « soufflant dans sa barbe et poussant de gros soupirs », près duquel la robe rouge du Dante, qui se penche vers lui, fait une belle tache.

Salle XXXI, *la Prédestinée,* une petite Jeanne d'Arc un peu mélodramatique dans sa robe rouge, près de l'Arbre des Fées et à qui les Voix parlent à l'oreille. La Pucelle reparaît, salle XL., dans la belle ruée guerrière de Franc Craig. La belle toile de Désiré Lucas, *le Pardon de Saint-Cado,* l'une des meilleures œuvres du Salon, peut se rattacher au Merveilleux chrétien.

Le Merveilleux mythologique a inspiré aussi une œuvre charmante : *Le parc abandonné,* de Maxence (salle V), Faunes et Sylvains l'ont reconquis et s'y ébattent joyeusement, ils y dansent. Au premier plan, une jeune Faunesse nous sourit. Des liserons et des capucines cachent à demi son svelte corps nu. Une malice allègre anime son visage : pas une malice méchante, seulement une malice inquiétante de jeune félin plein de grâce qui joue et caresse mais pourrait déchirer. Et comme la main, étroite et fine, est patricienne ! Une bague même s'y voit. Etrange faunesse ! Symbolique, peut-être ? Et pourtant son gracieux visage, que surmontent les cornes enroulées, a bien les lignes et la courbure de la race des chèvre-pieds. Maillart, fait descendre *l'Etoile du berger* près d'un pâtre avec une condescendance qui rappelle les bontés de Diane pour Endymion (salle IX).

M. Guinier (salle VIII) expose une décorative *Nymphe Echo,* M. Muller (même salle) un charmant *Narcisse,* déjà vu au Cercle. M. Styka (salle XVII) fait suivre *Orphée,* chantant sur la grande lyre, par un troupeau de fauves extasiés et domptés qui lui

(1) Brunet. *Légendes du Christianisme.*

lèchent les pieds. Mlle Little (salle XVI) nous montre la mort de l'harmonieux époux d'Eurydice.

Dans la galerie qui mène de la salle XIX à la salle XX vous admirerez une *Galathée* guettée par Polyphème, de Léty. Checa (salle XVI), dans une allégorie cauchemaresque et puissante, représente le Temps chevauchant à fond de train, avec sa faux sanglante qui rase tout. (Leçon pour le Fallières à Mézin, d'A. Boyé, et tous les gros messieurs pleins d'importance qui sont de l'autre côté de la salle.)

Une *Léda* de Comerre (salle XXV) ; une *Fontaine de Jouvence* de Gervais (salle XXXIII) ; *l'Heure des Faunes*, de Guillonnet (salle XXXVII) — pourvu qu'on ne confonde pas, et qu'on ne croie pas qu'il a voulu nommer ainsi son autre œuvre, l'*Arrivée du Président Fallières à la garden-party d'Agen !* .

A la sculpture, Icard a imaginé des Parques riantes qui accomplissent leur sinistre besogne en jouant et se roulant comme de jeunes chats.

La mythologie hindoue revendique le bizarre *Nirvanâ* de Csock, dans la salle I.

Salle V, Joy exprime le rêve de beauté de Tennyson en réunissant dans un bois enchanté Hélène, Iphigénie, Cléopâtre, la fille de Jephté et la belle Rosemonde. Salle IX, *Le Dormir des fées*, de Dabon. Elles s'éveillent dans un bois frais, à l'approche inquiétante d'un vieux bouc, « l'impur et fier époux que la chèvre désire », comme dit Chénier.

Salle XXV, M. Brunet nous conduit *Chez la Sorcière*, dans la même salle, M. Bertrand nous terrifie avec ses fanatiques Persans à la fête de l'Antowrâ ; on ne peut regarder sans grincer des dents celui qui se scie le crâne avec un sabre.

Il y a encore la *fée Radium*, de Ferny. mais la plus étrange féerie n'est-elle pas dans ces panneaux, jolis de couleur, d'ailleurs, de Mlle Duffau, où l'on voit la radio-activité embrasser le magnétisme, et l'astronomie valser avec la mathématique !

GEORGE MALET.

UNE LETTRE DE VANKI

A propos de son dernier article, notre directeur a reçu de M. Vanki la lettre suivante :

Mon cher Directeur,

Votre conscience peut être rassurée au sujet de l'Astrologie. Elle n'a jamais été condamnée par l'Eglise. Il est vrai que quelques Pères et Docteurs furent ses adversaires mais, en revanche, elle eut comme protecteurs les papes Léon III, Sylvestre II, Honorius III, Urbain V.

Nombreux furent aussi les prélats qui s'en occupèrent ; parmi eux nous pouvons citer : saint Denys l'Aréopagite, saint Césaire, saint Malachie, Synirius, Nicéphore, Albert le Grand, maître de saint-Thomas-d'Aquin, etc. Mais celui qui s'en occupa le plus fut le cardinal Pierre d'Ailly, qui eut l'honneur de présider le Concile de Constance. Ce prélat, éminent par son savoir, annonça *quatre cents ans* à l'avance la Révolution française. J'ai chez moi la reproduction des thèmes du déluge et de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ copiée sur un ouvrage de lui édité en Italie vers l'an 1500.

Du reste, les vrais catholiques disent : *Astra inclinant non nécessitant*. Les astres inclinent, mais ne nécessitent pas En un mot, ce sont des avertisseurs, mais cela n'implique pas que la chose arrivera fatalement, car la volonté de l'homme unie à celle de Dieu peut toujours modifier les faits et les événements, sans cela pas de libre arbitre.

Vous possédez mon *Histoire de l'Astrologie*, le sujet y est traité plus à fond.

Recevez, mon cher Directeur, mes sincères salutations.

VANKI.

Nous prévenons nos lecteurs qu'on peut s'abonner SANS FRAIS **et directement à l'*Echo du Merveilleux* dans tous les bureaux de poste.**

LE MERVEILLEUX
DANS QUELQUES
Mémoires du XVIe siècle

(*Suite, voir numéro du 15 avril.*)

Bluettes de feu vues à la mort des Saulx-Tavannes.

Gaspard de Saulx-Tavannes, un des auteurs de la Saint-Barthélemy, ne pouvait être tout à fait un catholique rationaliste, rejetant tout fait surnaturel postérieur au temps des apôtres. Aussi raconte-t-il avec complaisance la tradition suivante sur ses ancêtres : « Faustus parachève Saulx-le-Duc, et y fait une chapelle : Dieu monstre que cette race luy plaist, pour avoir sauvé les chrestiens, remplit la chapelle de bluettes de feu, qui paroissent à la mort de ceux du nom de Saulx, que le vulgaire nomme les feux Saint-Siméon, veus jusques en ce temps de tous ceux qui y demeurent. »

Reste à savoir si d'autres ont parlé de ce privilège des Saulx Tavannes (1).

(1) On sait que plusieurs familles anciennes prétendent avoir des privilèges analogues. Un lecteur veut-il en recueillir des exemples ?

Vision d'Agrippa d'Aubigné enfant

Agrippa d'Aubigné, l'énergique huguenot, dont la mère mourut en lui donnant le jour, rapporte le fait suivant dans ses Mémoires : « En cet âge de six ans, comme je restois un jour tout éveillé dans mon lit en attendant mon précepteur (Morel), j'entendis entrer quelqu'un dans ma chambre, et puis j'aperçus dans la ruelle une femme fort blanche, dont les vêtements frotoient contre mes rideaux, laquelle les ayant tirés, me donna un baiser froid comme glace et disparut. Morel étant arrivé incontinent me trouva sans mouvement et sans parole, et cette vision me donna une fièvre continue qui me dura quatorze jours. »

Croix prodigieuse à Troyes en 1561.

Au milieu de la grande rue de Troyes s'élevait une croix de pierre, qui rappelait le lieu où s'arrêta un grand incendie, non loin de l'église Saint-Jean. Cette croix était faite de piliers de cuivre assemblés, et surmontés d'un chapiteau en forme de pavillon. « En la croix, raconte Claude Haton, fut veu ung changement de couleur par plusieurs et diverses fois ; tantost elle laissa sa couleur naturelle pour prendre une couleur de feu ardent, une aultre fois cette couleur fut changée en couleur blanche comme neige, tantost après en couleur perse et inde, ung aultre jour d'après en une aultre couleur. Ces changements eurent lieu aussi sur les piliers d'alentour, lesquelz souvent en oyait clacquer comme s'ilz eussent esté dans le feu ; oultre ce, rendoient l'eau de toutes parts à grosses gouttes qu'on eust bien recueilliz et amassé en ung aysement avec une plume et fut certains jours et nuictz en cest estat. Le peuple de la ville, voyant ceste merveille, cria à Dieu miséricorde et furent faictes processions généralles audit lieu ; et pour monstrer ceste merveille estre de Dieu, plusieurs malades et impotens de leurs membres, après avoir là faict leur dévotion et prières en ferme foy, s'en retournèrent sains et guéris de leurs maladies. Telz y furent à potences avec toute difficulté, qui s'en retournèrent sans baston et à leur ayse ; aultres fébricitans de toutes sortes de fiebvres, s'en retournèrent en santé. »

Claude Haton ajoute qu'on lui certifia que des muets et des aveugles furent guéris, et que cet aspect merveilleux de la croix dura de trois semaines à un mois. Quelques hugenots de Troyes et des environs se convertirent à la suite de ce prodige ; d'autres restèrent obstinés dans leur hérésie et s'efforcèrent sans doute de trouver des arguments pour attribuer ce fait à l'artifice des hommes ou à la magie (1).

Il reste à vérifier si ce prodige a été imprimé et attesté par quelques-uns des quatre mille témoins dont parle Claude Haton, qui est un peu trop prompt à croire aux miracles (1).

(1) *Mémoires*, I. 196 (année 1561). Les guerres de la religion commencèrent l'année suivante.

Vision de gouttes de sang par Henri de Navarre et plusieurs témoins de 1572.

Henri IV, pour faire accepter l'édit de Nantes aux députés du parlement de Paris, leur parla en ces termes :

« Incontinent après la Saint-Barthélemy, quatre qui jouions aux dez sur une table, y vismes paroistre des gouttes de sang et voyant qu'après les avoir essuyées par deux fois, elles revenoient pour la troisième fois, je dis que je ne jouois plus, que c'étoit un mauvais augure contre ceulx qui l'avoient répandu : M. de Guise estoit de la troupe ».

Ce fait a été rapporté par plusieurs historiens (2), ainsi que le prétendu miracle de l'aubépine desséchée qui reverdit pour plusieurs jours et porta des fleurs après le massacre de la Saint-Barthélemy, ce qui fut interprété de deux manières différentes.

Quand l'histoire sera écrite comme elle devrait l'être, on reconnaîtra quelle fut la sollicitude de la Providence pour cet Henri qui était destiné à tout réparer pour notre pauvre patrie. Le P. Théiner raconte, dans sa biographie de saint Philippe de Néri, que ce saint, convaincu que le refus d'absoudre Henri, par le pape Clément VIII, allait amener en France le triomphe des huguenots, jeûna et pria plusieurs jours avec son fils spirituel, César Baronius, confesseur du Souverain-Pontife. Puis il dit à Baronius, sur le ton de l'inspiration, que le pape allait l'appeler, mais qu'il fallait, de la part du père Philippe, refuser d'être son confesseur, si l'absolution n'était pas accordée au roi de France. On sait qu'elle lui fut accordée par Clément VIII.

Vers la fin de sa vie, le roi de France reçut plus d'un avertissement providentiel. Une stigmatisée, la mère Pasidée Crogi, dont parle M. le Dr Imbert-Gourbeyre dans son grand ouvrage sur la stigmatisation, sut inspirer à Marie de Médicis de se faire sacrer promptement pour prévenir les désordres qu'amèneraient la mort du monarque. A l'heure même où il fut frappé, raconte l'abbé Houssaye dans son livre sur M. de Bérulle, la carmélite Jacqueline de Saint-Joseph se sentit pressée d'aller de suite prier pour son âme. Nous avons parlé ailleurs de ses pressentiments.

(*A suivre.*) THIMOTHÉE.

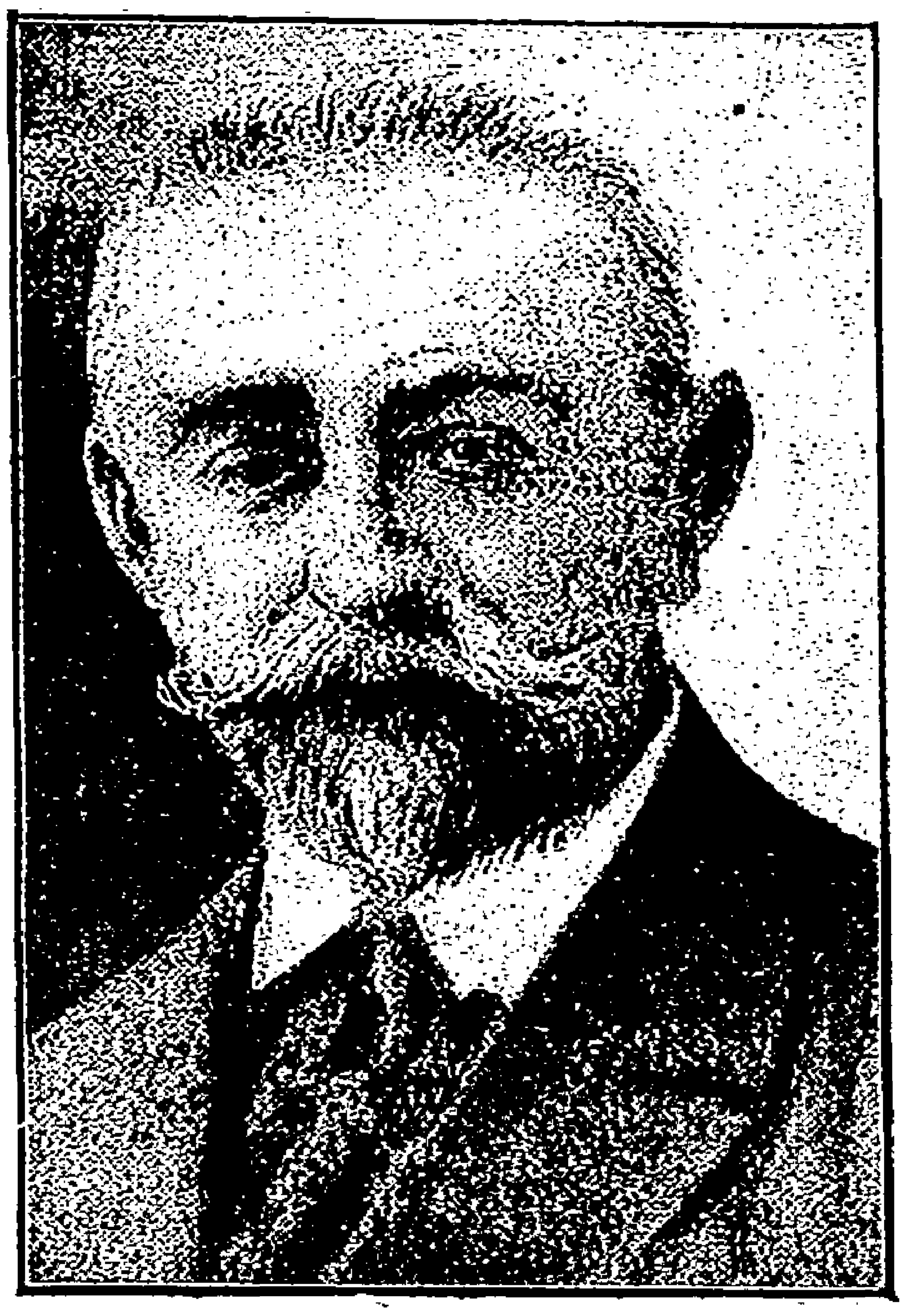
(1) Claude Haton parle trop complaisamment de la comète de 1577 et d'autres comètes ou phénomènes célestes ; il fait de courtes allusions à de fausses apparitions de la Vierge à une jeune fille (p. 418), à un prêtre guérisseur de Belloy, près Lisieux, et à l'apparition d'une âme du purgatoire réclamant un pélerinage (pages 586 et 820).

(2) L'Estoile, supplément aux Mémoires ; Petitot, 1re série XLVII, p. 237 ; Palma Cayet, *Chron. nov.*, 1599 ; Michaud, XIII, 463 ; De Thou, *Hist. géner.*, liv. CXXII ; *Lettres missives*, V. 90.

LE SATANISME
est-il pratiqué aujourd'hui ?

Correspondance de Huysmans et de l'abbé Boullan

Mon maître et ami, J.-K. Huysmans, admettait, avec le docteur Richet et l'abbé Boullan, que le surnaturel nous devenait « naturel » dès que notre ignorance était dissipée. C'est même pourquoi il enferma les Charcot, Luys, Bérillon, Nordau et autres détracteurs du satanisme et du miracle dans le dilemme suivant : Une femme est-elle possédée parce qu'elle est hystérique, ou est-elle hystérique parce qu'elle est possédée (1). Et il est bien entendu que



(Phot. Boissonnas et Taponier).

J.-K. HUYSMANS

Huysmans, ici, faute de terminologie meilleure, se servait du terme ancien « hystérie » dont l'origine et le sens furent bien modifiés plus tard, par le traité de la « grande névrose » de Richet et par les leçons de Gilbert Ballet sur les « Psychoses ».

Or, aucun de ces savants illustres n'est sorti de ce dilemme : personne, parmi les scientifiques, n'a répondu à la question du narquois auteur de *Là-Bas*.

(1) *Là-Bas*, p. 212.

J.-K. Huysmans, en soumettant à ces messieurs ce problème, estimait simplement que la science est tenue, de par l'éternelle loi de l'honneur, à regarder en face et sans crainte tout problème qui peut se présenter à elle ; son devoir étroit, disait le maître écrivain, est de sonder tous les phénomènes.

Sans crier à la faillite de la science, devant le silence des éminents docteurs, il ne pouvait s'empêcher d'ajouter — sûr de ne pas être démenti — « Seule, l'Eglise peut répondre, la Science pas ».

—o—

Quant aux faits miraculeux, notre ami Jules Bois affirma que « maintes cliniques » reproduisaient les miracles de Lourdes, ce qui lui valut immédiatement l'ironique et amicale lettre que l'on sait ; mais Huysmans était un véritable ami pour Jules Bois, ne voulant point lui demander dans quelle salle d'hôpital il avait vu un cas comme celui du Bûcheron de Rudder, — cette repousse instantanée de trois centimètres d'os, et qui fut constatée par vingt-deux médecins.

J.-K. Huysmans, ne désirant point embarrasser Bois, n'insista pas ; toutefois, il ne pouvait s'empêcher de sourire, quand notre ami ami plaçait : le Daïmon de Socrate, les « voix » de Jeanne-d'Arc et les tables tournantes de Victor-Hugo à Jersey (1) sur le même plan.

Pour J.-K. Huysmans les tables tournantes, frappantes et parlantes, n'étaient que les manifestations d'un au-delà de table d'hôte.Cependant, il ne niait pas, bien au contraire, les prodiges d'apport, de matérialisation et de lévitation d'objets. Il avait connu, avant sa conversion, un chef de bureau du ministère de la guerre, M. François, lequel était un médium extraordinaire.

J.-K. Huysmans me raconta souvent les phénomènes auxquels il assistait, d'abord en sceptique ; mais, comme il savait regarder et voir, et qu'il n'avait aucun parti pris, il dut se rendre à l'évidence d'incontestables faits spirites, obtenus sans dol ni tricheries — je parle ici des expériences faites en toute honnêteté et non pas de celles qui déterminèrent des captations de testaments et des procès, comme le procès gagné par M. Raymond Poincaré, — ne discutant pas sur la valeur possible des phénomènes, mais sur la manière industrielle de leur application.

Telles étaient même les indéniables preuves de matérialisation et surtout d'apports, qu'il voulut connaître les causes de ces effets.

Avec cette obsession du document qui fut la pas-

(1) *Revue Bleue.*

sion dominante de la vie de mon maître, il feuilleta grimoires et in-folios, et il aboutit, à la suite de ses recherches, sur le satanisme contemporain, lequel lui paraissait garder, malgré la diversité des pratiques, des points communs avec les « ÉVOCATIONS » du spiritisme.

Ce fragment de la deuxième lettre de Huysmans à l'abbé Boullan, le docteur Johannès de Là-bas, montrera avec quelle conscience exaltée de littérateur probe le célèbre écrivain se documentait.

Paris, 11, *rue de Sèvres,*
le 7 *février* 1890.

Monsieur,

Je vous remercie, et bien vraiment, de la soucieuse obligeance que vous eûtes de me répondre à délai si bref...

Vous me demandez le but que je poursuis en art, en vous consultant sur le spiritisme, le satanisme et spécialement sur les « succubes ». Le voici, et je vous prie, monsieur, d'accepter ma parole d'honneur, et de croire à la très simple véracité de mes intentions.

Je dispose, je vous l'ai dit, d'une situation littéraire qui me permet d'être cru, lorsque j'avance une chose dans mes livres.

Or, je suis las des théories de mon ami Zola, dont le positivisme absolu me dégoûte. Je ne suis pas moins las des systèmes de Charcot, qui a voulu me démontrer que la démonialité était une rengaine, que, lui, développait ou mâtait, en pressant sur des ovaires, le satanisme des femmes traitées dans les salles, à la Salpêtrière. Je suis plus las encore, s'il est possible, des occultistes, des spirites, dont les phénomènes, bien que réels, sont par trop identiques.

Or, je veux confondre tous ces gens — faire une œuvre d'art d'un réalisme surnaturel, d'un naturalisme spiritualiste.

Je veux montrer à Zola, à Charcot, aux spirites et autres que rien n'est expliqué des mystères qui nous entourent. Si j'ai une preuve des succubes, je veux en attester l'existence, démontrer que toutes les théories matérialistes de Maudsley et autres gens sont fausses, que le diable existe, que le diable règne, que sa puissance du moyen âge n'est pas éteinte, puisqu'il est aujourd'hui le maître absolu, l'Omniarque.

Comment expliquer sans lui tout ce qui se passe ?

Or, pour avancer de telles choses, il me faut des documents certains, il me faut l'aide d'un homme supérieur, au-dessus du temps, éloigné des enfantillages malsains et inquiétants des spirites et de l'immuable sottise des intolérants. Cet homme ne peut être autre que vous. Ah ! tenez, j'ai entendu parler ces occultistes, un soir, de votre personne avec une telle haine et une si précieuse terreur, que, du coup, je vous estimai fort. Je vous jure que mon livre sera un sacré branle-bas dans ce camp-là !

. . . .

Je vous envoie par la poste mon dernier volume, Certains. *Laissez de côté la critique d'art qu'il contient et n'y voyez que la qualité de la polémique, et l'étude sur le satanisme et la luxure, à propos de Rops. Vous comprendrez la peur des gens exposés à recevoir des atouts de la nature de ceux que j'ai assénés, par exemple, au nommé Sarcey.*

Je vous assure — et sans orgueil bête — que ce livre que je veux faire retentira. Remarquez bien que je n'ai point l'envie de faire une apologie désordonnée du diable ; qu'au fond, le livre sera profondément spiritualiste, catholique même, que c'est une constatation de l'état d'âme d'une époque ; qu'en somme, ce sera l'éloge du moyen-âge opposé à cette fin de siècle. D'autre part, je ne vous demande pas ni initiation, ni secret — une aide spirituelle seulement — une preuve des succubats qui me permette de marcher avec une conviction sans laquelle je ne puis rien, je le sens bien.

Dans ces conditions, et encore que je sois tenté par le côté satanique, cela est sûr, je fais une œuvre pieuse, si l'on peut dire, en combattant le matérialisme, qui domine maintenant tout. — Et je vous assure qu'il est temps, que cela devient utile !

Voilà, monsieur, succinctement exposé, quel est mon plan ! J'ai, dans mon œuvre, un historien qui s'occupe spécialement de Gilles de Rais, sur lequel j'ai de très curieux documents. C'est le satanisme à la fin du quinzième siècle. Cet homme, vivant loin du monde moderne, dégoûté de la vie contemporaine, s'aperçoit néanmoins chez une femme qu'il fréquente, chez des hommes qu'il voit, que le fanatisme continue, qu'il est moins brave, moins bruyant que jadis; mais qu'il existe. — De là, démonstration parallèle que les mêmes périodes d'âme se succèdent — n'ont pas changé ! sont devenus seulement plus hypocrites.

. . . .

Tout ceci, bien entendu, avec des ingrédients, une sauce âpre de langue, des faits qui relient le tout et qu'il serait trop long de vous narrer.

J'espère, monsieur, que j'ai satisfait à votre légitime demande et que le but d'art que je poursuis vous paraîtra intéressant à une époque où la littérature ne s'occupe plus que de soi-disant névroses ou de racontars de salons ou de loges.

Si vous en jugiez ainsi, je vous demanderais votre puissante aide ; dans le cas contraire, je vous prierais simplement de déchirer mes lettres et de ne pas me tenir rigueur pour le temps que je vous aurai fait perdre.

Croyez, etc... J.-K. HUYSMANS.

L'aide puissante ne se fit point attendre : elle se donna enn toute confiance, eu égard à la très simple véracité des intentions de J.-K. Huysmans, et, par retour du courrier, l'abbé Boullan répondit :

Quis ut Deus
Lyon, le 10 *février* 1890.

Très honoré monsieur J.-K. Huysmans,

J'ai une pleine confiance en la très simple véracité de vos intentions... Vos jugements et appréciations sur les Zola et autres, sur Charcot et Cie sont parfaits.

A l'égard des occultistes, Péladan, de Guaita, et autres de la même espèce, je n'ai qu'un désir, c'est que vous les connaissiez à fond.

Restent le clergé et diverses autres écoles de magie ; là, je pourrai vous apprendre bien des choses.

Quant à votre but, que le satanisme, qu'on croit perdu, existe toujours, ah ! sur cette question, nul ne peut mieux vous mettre en mesure de parler avec conviction, appuyée sur des faits certains.

Mon concours vous est assuré. Je vous citerai des faits qui, à coup sûr, rendront votre ouvrage d'un intérêt immense.

Je puis mettre à votre disposition les documents pour établir que le satanisme est vivant de nos jours, et comment et sous quelle forme.

Votre œuvre restera ainsi comme un monument de l'histoire du satanisme au dix-neuvième siècle.

Maintenant, un mot d'avertissement pour vous. Certes, je n'ai aucune espèce d'estime pour cette école desdits occultistes ; mais ils sont pleins de haine, et, malgré tout, capables de « petits résultats ».

Etes-vous armé pour la défense ; car, si vous le faites, comme dit votre lettre, à coup sûr, vous allez susciter contre vous leur fureur.

S'ils vous contaient ce qu'ils ont tenté contre moi, vous sauriez alors ce qu'ils sont. Il y a eu des témoins de leur impuissance dans le mal.

N'ayant pu me nuire dans mon être, ils m'ont alors calomnié d'une façon indigne, simplement parce qu'ils se croyaient des rois, des mages et des maîtres, et que je leur ai montré qu'ils n'étaient que de très mauvais apprentis. De là les haines dont vous avez pu voir quelques échantillons.

Au sein du clergé, le satanisme est plus grand qu'il ne vous est possible de le soupçonner. Je vous mettrai à même d'en être convaincu.

Car j'affirme que le satanisme contemporain est plus cultivé, plus savant qu'au moyen âge ; il se pratique à Rome et surtout à Paris, Lyon, Châlons, pour la France, et à Bruges, pour la Belgique.

J'espère que nos relations vous mettront à même de m'accorder votre estime. J'appartiens, avec une fidélité qui a subi les plus dures épreuves, à l'école des vrais maîtres de la sagesse, dans tous les siècles, à la tradition de la vraie science des choses divines, dans ses monuments les plus sûrs, les plus anciens et les plus certains de nos jours. Voilà ce que je suis.

A bientôt, après la lecture de Certains.

Daignez, etc. Dr J.-A. BOULLAN.

De cette volumineuse correspondance, qui dura du 6 février 1890 au 4 janvier 1893, date de la mort si mystérieuse de l'abbé Boullan, il résulte, que non seulement les prodiges d'apports, de matérialisations et de lévitations sont d'authentiques et indiscutables faits ; mais aussi que les spirites, qu'ils le veuillent ou non, sont, à des degrés divers, des « satanisants » ; et, comme le démon de l'Evangile, ils sont « légion ».

Les documents que me légua mon maître et ami J.-K Huysmans me permettent d'en établir l'irréfutable preuve.

(Extrait du *Matin*) JEAN DE CALDAIN.

DEUX GUÉRISONS DÉCLARÉES MIRACULEUSES

Nous avons annoncé les jugements canoniques par lesquels LL. EEm. les cardinaux Luçon et Andrieu ont déclaré miraculeuses les guérisons de Sœur Maximilien et de Mlle Noblet. Voici ces documents :

Vu le rapport qui vient de nous être présenté sur la guérison obtenue à Lourdes, le 20 mai 1901, par la Sœur Maximilien, religieuse du couvent des Sœurs de la Sainte-Famille, dite Sœurs de l'Espérance, à Marseille, place Saint-Michel, 32 ;

Vu le vœu unanime des membres de la Commission que nous avons instituée à l'effet d'instruire un procès canonique sur cette cause ;

Attendu qu'il résulte des rapports, certificats et dépositions des médecins qui ont donné leurs soins à la Sœur Maximilien ou l'ont examinée, et de tous les actes du procès, que ladite Sœur, atteinte depuis cinq ans d'une tumeur kystique du foie, énorme, compliquée d'une phlébite grave et très douloureuse de la jambe gauche, était alitée depuis cette époque, sans qu'elle pût ni se lever ni se mouvoir, et qu'il n'y avait pour elle aucun espoir humain de guérison, tout au moins sans le secours d'une opération chirurgicale, qui n'eut pas lieu parce que les docteurs la jugeaient trop dangereuse ;

Attendu que, ayant enfin obtenu de ses supérieures, après plusieurs tentatives infructueuses, l'autorisation d'être conduite à Lourdes, la Sœur y a été presque soudainement guérie, le 20 mai 1901 et que cette guérison ne peut être attribuée à aucune cause naturelle ;

Attendu que, avant même que la malade fût plongée dans la piscine, les personnes qui l'assistaient virent la

jambe atteinte de phlébite s'allonger et reprendre son état normal ;

Attendu que après le premier bain, toute enflure du ventre et de la jambe avait disparu, et qu'il ne restait plus, comme trace du mal, qu'une traînée bleuâtre, qui devait d'ailleurs bientôt s'effacer ;

Attendu que la Sœur Maximilien, depuis cinq ans alitée et presque incapable de se mouvoir, put, en sortant de la piscine, marcher sans appui ;

Attendu que, depuis le jour où elle s'est produite, la guérison ne s'est pas démentie, et que la Sœur n'a cessé de remplir ses multiples occupations sans éprouver le moindre retour du mal dont elle souffrait autrefois:

En vertu du pouvoir épiscopal qui, dans notre diocèse, sous l'autorité et la dépendance du Saint-Siège apostolique, nous constitue juge des faits miraculeux;

Le saint nom de Dieu invoqué, nous avons déclaré et, par les présentes, déclarons que la guérison de la Sœur Maximilien est miraculeuse et qu'elle doit être attribuée à la puissante et efficace intervention de Notre-Dame-de-Lourdes.

Fait à Marseille, en notre palais épiscopal, le 5 février 1908.

† PAULIN, cardinal ANDRIEU. *évêque de Marseille.*

Sur les instances de S. G. Mgr l'évêque de Tarbes, nous avons, le 10 juillet 1907, établi en notre ville archiépiscopale, un tribunal ecclésiastique, avec la mission d'examiner la guérison de Mlle Marie-Thérèse Noblet, domiciliée à Avenay (diocèse de Reims), et de prononcer sur le caractère qu'il convient de lui assigner :

Considérant que les juges nommés par nous ont, en plusieurs séances et selon toutes les règles usitées en la matière, procédé minutieusement à l'interrogatoire des témoins et recueilli leurs dépositions ;

Considérant que, sur la foi de témoignages concordants et irrécusables, il constate que Marie-Thérèse Noblet était atteinte depuis plusieurs mois du mal de Pott dorso-lombaire ; que la malade est arrivée à Lourdes dans un état très inquiétant ; qu'au 31 août, après d'atroces souffrances, elle s'est trouvée subitement guérie à l'entrée de l'hospice de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Considérant que cette guérison naturellement inexplicable a été accompagnée de toutes les circonstances exigées par le pape Benoît XIV pour les faits analogues allégués dans les procès de béatification et de canonisation ;

Considérant que la Commission instituée par nous a été unanime à reconnaître pour surnaturel et divin le fait soumis à son étude;

Vu le rapport motivé qui nous a été présenté le 10 du mois d'août 1907;

Pour la gloire de Dieu et de sa Mère Immaculée, usant de notre pouvoir épiscopal,

Nous avons déclaré et déclarons ce qui suit :

La guérison de Mlle Marie-Thérèse Noblet, qui s'est produite à Lourdes, le 31 août 1907, est miraculeuse.

Donné à Reims, le 11 février 1908.

† L.-J., cardinal LUÇON, *archevêque de Reims.*

(Extrait de la *Croix*)

L'APOCALYPSE ET L'ASTRONOMIE

Dans la séance du 4 mars dernier la Société Astronomique de France *a discuté une question fort curieuse, dont le compte rendu a sa place dans notre revue. Nous l'empruntons au* Bulletin de la Société astronomique.

M. Rollet de l'Isle, ingénieur hydrographe en chef de la Marine, fait une communication sur l'APOCALYPSE ET L'ASTRONOMIE.

Dans le courant de l'été dernier, parut dans la *Revue Scientifique Espérantiste* un article rédigé en *Espéranto*, traduction d'une communication faite par un célèbre savant russe, M. Morozov, à la Société de Physique et de Chimie de Saint-Pétersbourg. M. Rollet de l'Isle a traduit en français le texte Espéranto, et sa connaissance de cette langue internationale — appelée d'ailleurs à rendre au monde savant d'inappréciables services — lui permet de faire à la Société une communication sur le travail de M. Morozov, qui, sans cela, aurait resté difficile à lire par les Français.

Ce travail est intitulé « l'Apocalypse et l'Astronomie » et M. Morozov montre que le dernier livre du Nouveau Testament contient une description tout à fait précise de la sphère céleste, cachée, bien entendu, dans des symboles. Cette description est même tellement précise que par des calculs sur les positions des planètes, contrôlés à l'Observatoire de Pulkowo, elle permettrait de fixer la date de la vision de saint Jean au 30 septembre 395. Il en résulterait que l'auteur ne serait pas cet apôtre, mais Jean Chrysostôme, évêque d'Antioche. Cette conclusion est en contradiction avec l'opinion des érudits, qui fixent la date de l'apparition de l'Apocalypse vers l'année 68 environ.

Quelle que soit l'explication que l'on adopte, la thèse que soutient M. Morozov n'en est pas moins extrêmement curieuse. D'ailleurs, ce ne serait pas la première fois que des descriptions de phénomènes astronomiques, plus ou moins clairement rédigées dans les Livres Saints, permettraient de fixer la date des évènements qui y sont rapportés.

M. Flammarion fait remarquer que s'il a demandé cette curieuse communication à M. Rollet de l'Isle, c'est parce qu'il avait été intéressé lui-même par cette lecture, et aussi par le caractère de l'auteur, M. Morozov, martyr si longtemps et si cruellement incarcéré à Saint-Pétersbourg pour sédition politique (1). L'ouvrage, publié en langue russe, lui a été adressé par l'auteur : il montre les figures des cons-

(1) A la suite d'évènements politiques, M. Morozov est resté enfermé pendant vingt ans dans une forteresse.

tellations dans leurs rapports présumés avec les bêtes formidables de l'Apocalypse. Ce travail d'érudition et de patience méritait d'être signalé ici, et la question était intéressante à élucider (1).

M. le Président dit que l'on doit savoir gré à M. Rollet de l'Isle de sa traduction si lucide et à M. Morozov de l'emploi intelligent qu'il a fait des loisirs d'une longue captivité. Il est cartainement utile d'extraire des anciens livres sacrés les passages qui se rapportent à l'aspect du ciel. Ils peuvent montrer qu'elles étaient les idées courantes en astronomie à ces époques reculées, ou, s'ils se rapportent à des phénomènes de date précise, servir à éclairer la chronologie. Mais il faut que les objets célestes soient désignés d'une manière qui permette leur identification. Les quatre animaux de l'Apocalypse sont-ils des planètes, les vingt-quatre vieillards, sont-ils des constellations ? M. Morozov le suppose, mais sans nous en fournir même un commencement de preuve. Du groupement de ces corps célestes, il résulterait, d'après lui, que le livre de l'Apocalypse a été composé dans les dernières années du IVe siècle. C'est aller au-devant d'une grave difficulté historique. Les chrétiens étaient déjà, à cette époque, répandus dans tout le monde romain et partagés en sectes nombreuses. Comment aurait-on pu introduire, dans le recueil des livres canoniques de l'Ecriture sainte, un livre de date récente, faussement attribué à l'apôtre saint Jean, sans soulever un violent concert de protestations, soit chez les orthodoxes, soit chez les dissidents ? Tant que M. Morozov n'aura pas résolu cette difficulté, on devra considérer sa thèse astronomique comme des plus fragiles.

M. Caspari fait observer qu'il n'est pas possible d'admettre que l'Apocalypse date de l'an 395. Elle est déjà citée par Justin, martyr, mort en 167, puis par de nombreux Pères de l'Eglise, antérieurs à 395. Elle porte clairement sa date précise, l'an 68, sous Galba. Le nom de la « bête » *qui doit revenir*, représenté par le chiffre 666, est celui de Néron César, dont les lettres, comptées en hébreu, donnent ce total, et que le peuple s'attendait alors à voir revenir de l'Orient.

A l'appui de l'indication que donnait, en terminant, M. Rollet de l'Isle, M. Ch.-Ed. Guillaume fait observer que la neuvième plaie d'Egypte — les ténèbres épaisses — peut avec beaucoup de vraisemblance être rapprochée d'une éclipse dont la phase principale traversa le delta du Nil, en l'an 1332 avant notre ère.

La tradition dit, il est vrai, que les ténèbres durèrent trois jours. Mais, il faut tenir compte, dans l'interprétaion des textes, du fait que les évènements auxquels ils se rapportent ont été transmis de bouche en bouche, jusqu'à l'époque où ils ont été fixés par l'écriture ; et l'on sait combien, dans de semblables transmissions, les exagérations sont fréquentes.

M. Mahler, de Vienne, a reconnu, en effet, que entre le jour du mois et de la semaine auquel se produisirent les ténèbres, tel que nous l'a conservé la tradition, et le jour de l'éclipse, la coïncidence est complète. L'époque de l'Exode étant, en outre, approximativement connue, l'éclipse a permis d'en fixer exactement la date.

On retrouve également, plusieurs fois, dans l'histoire du peuple hébreu, la mention : le Soleil s'est obscurci. Or, ces observations d'éclipse étant rapportées à la chronologie des rois d'Israël, on connaît l'intervalle écoulé entre elles. Il suffit, dès lors, de rapprocher cette échelle historique de l'échelle astronomique pour établir l'époque exacte de la première; ce que M. Mahler a fait également avec un plein succès.

Le Secrétaire adjoint,
EM. TOUCHET.

(1) Il est difficile de ne pas admettre que l'Apocalypse a été écrite par l'apôtre Jean, chef des Eglises d'Asie, en décembre de l'an 68 ou en janvier 69 (V. RENAN, *l'Antéchrist*) ; que Néron est l'antéchrist ; et qu'il y a là un poème mystique sans caractère astronomique. D'ailleurs cette composition est citée et discutée par saint Justin au deuxième siècle, par Méliton, Théophile d'Antioche, Apollonius, saint Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origène, tous auteurs des deuxième et troisième siècles, le dernier mort en 254. Le livre n'a donc pu être écrit en l'an 395.
M. Morozov a toutefois raison à certains égards. Ainsi l'influence astrologique persane est certaine : les sept sceaux ont des relations avec les sept planètes, avec les jours de la semaine et avec les couleurs que la science babylonienne attribuait aux planètes. Le *cheval blanc* semble répondre à la *Lune*, le *cheval rouge à Mars*, le *cheval noir à Mercure*, le *cheval jaune à Jupiter*. G. F.

NOTRE COURRIER

QUESTIONS

Pourrait-on donner, dans cette revue, un texte plus complet que celui des Voix prophétiques *de l'abbé Curicque, des prophéties d'Anna-Maria Taïgi, le curé Vianney, Mère Marie Chézard de Matel, et Mère de Bourg ?* TIMOTHÉE.

Expliquez-nous en détail le mysticisme de Fourier, de Considérant, son disciple, et d'Auguste Comte ?
UN ABONNÉ.

A-t-on traduit en français News for the invisible world... The night side of nature, *by Cath. Crowe, ouvrages datant de 1850 ou à peu près ?*
UN AMATEUR D'OCCULTE.

Un chrétien, ayant lu tout Swedenborg, veut-il apprécier son inspiration ? UN CATHOLIQUE.

Les Gypsies Modernes

Madame de Saint-Léger

Au 18 de la rue du Vieux-Colombier, en plein faubourg Saint-Germain, un petit salon, aux tentures claires, aux meubles pâles, où la lumière tamisée baigne la pièce d'une sorte de crépuscule qui incite au recueillement.

Vêtue de blanc, comme les prêtresses d'autrefois, grande, mince, la physionomie grave et un peu étrange de celles qui voient « l'invisible », telle m'apparaît Mme de Saint-Léger, qui me reçoit de façon charmante. J'ai déjà beaucoup entendu parler de cette nouvelle pythonisse par les personnes qui ont eu la chance d'être ses premières consultantes. On m'a assuré qu'elle était douée d'une intuition remarquable, d'une sensibilité extrême. Qu'en prenant la main d'une personne, même à l'état de veille, Mme de Saint-Léger ressentait instantanément les maux dont souffrait la consultante.



MADAME DE SAINT-LÉGER

Tout cela m'avait intéressée et m'avait décidée à aller interviewer la nouvelle voyante.

Répondant à ma question, Mme de Saint-Léger m'explique que ce qui l'a incitée à cultiver les arts divinatoires, ce sont les nombreux rêves prophétiques qu'elle a eus depuis près de quinze ans.

— Que ce soit pour moi, me dit-elle, pour les êtres chers qui m'entourent, ou pour ceux dont l'opinion publique se préoccupe, je vois, en rêve, ce qu'il adviendra.

Pour un de mes parents, j'ai vu, deux mois à l'avance, qu'il allait perdre la situation qu'il avait alors. Le fait est arrivé, malheureusement, tel que je l'avais annoncé. J'avais ajouté que plusieurs mois se passeraient avant qu'il puisse refaire sa situation. La chose s'est encore trouvée exacte.

Pour des faits moins personnels, je vous citerai la mort de Félix Faure, vue en rêve, plusieurs semaines auparavant ; la condamnation et l'exil de Déroulède, le retour de Dreyfus de l'île du Diable, la prise de Port-Arthur par les Japonais, etc., etc.

— Mais, pour les personnes qui viennent vous consulter, comment opérez-vous ?

— Voici : ou leur fluide est en complète harmonie avec le mien, alors je vois immédiatement, sans être endormie, je leur dis le sujet qui les intéresse ; ou, la disposition de la consultante ou de moi-même est moins bonne, et j'ai besoin d'avoir une base à ma voyance. Je la trouve alors dans les lignes de la main, les cartes ou l'écriture.

Mais j'excelle surtout dans la divination des maladies. En donnant la main au malade, il s'opère une sorte de transfert de lui à moi, je prends son mal, je le ressens, je l'analyse...

Cette idée du transfert d'une maladie dans le corps d'un autre peut paraître étrange aux lecteurs ; mais elle n'est pas sans précédent. On trouve dans la vie des grands mystiques de nombreux exemples de ce genre : Brentano, dans sa biographie de Catherine Emmerich, cite plusieurs cas de ce genre à l'actif de la pieuse religieuse.

Est-ce à dire que Mme de Saint-Léger ressent. les douleurs d'autrui par permission spéciale ? Non ; car c'est volontairement qu'elle se voue à la souffrance pour soulager, ou tout au moins connaître la nature du mal qui lui demande un soulagement Cet acte courageux n'est pas, à mon avis, dénué de danger. Celles qui acceptent volontairement ces tâches périlleuses savent quelque chose des atroces tourments qui sont presque toujours l'apanage des êtres qui se dévouent jusqu'à endosser la souffrance des autres.

Mais ne voulant pas effrayer Mme de Saint-Léger par ces réfléxions, je l'entraîne sur un autre sujet, et je lui demande si elle veut bien tenter de voir quelque chose pour la France.

La devineresse y consent volontiers. Après quelques instants de recueillement, elle vaticine :

— Je ne vois rien de bon, hélas ! Une grande crise se prépare... Un mouvement révolutionnaire. heureusement de courte durée, est à redouter... Ce sera avant peu...

Je vois, pour cette année, trois morts retentissantes de personnages, placés aux suprêmes échelons de la hiérarchie, l'une à Paris, l'une à Rome, l'autre en Russie....

Des troubles en Allemagne... Je vois encore la mort d'un nationaliste très en vue.

Mme de Saint-Léger fait une pose : elle semble mettre oute sa volonté à percer les ténèbres qui l'entourent et lui cachent le futur.

Bientôt, elle reprend d'une voix blanche

« Un autre régime doit apparaître pour notre pays si divisé... Je vois un sceptre royal..., mais l'événement est encore bien lointain Beaucoup de ruines s'accumuleront d'ici là... Le cataclysme sera terrible .. du sang à flot, et des victimes en masses .. Enfin, la France sortira de cette épreuve plus forte et plus heureuse.

Mais tout cela est éloigné, et nous avons encore à souffrir.

C'est sur ces peu consolantes paroles que je prends congé de Mme de Saint-Léger, ne voulant pas abuser plus ongtemps du temps précieux de la devineresse, et lasser la patience des personnes nombreuses qui attendent.

Mme Louis Maurecy.

SOCIÉTÉ UNIVERSELLE D'ÉTUDES PSYCHIQUES

(*Section de Paris*)

La séance du 16 mars est ouverte à 9 heures un quart par le docteur Le Menant des Chesnais, Président. Elle doit être consacrée tout entière à des communications sur les séances qu'Eusapia Paladino a données à la Société.

Le Secrétaire, M. de Vesme, parle d'abord des origines du médium napolitain, surtout pour répondre à certaines légendes malveillantes qu'on a répandues à ce sujet. Il remarque qu'on ne peut attacher qu'une importance relative aux séances en question, car on a dû sacrifier quelques-unes des circonstances favorables pour l'expérimentation au désir qu'on avait de faire assister à ces expériences le plus grand nombre possible de sociétaires. Eusapia doit toutefois revenir à Paris dans l'automne prochain et quelque chose de mieux pourra être alors organisé par la Société.

Le Président fait alors un récit très détaillé de la première séance, en classant par types les phénomènes. Il a pu constater des lévitations de table remarquables en pleine lumière, les transports d'une mandoline, d'un tambourin, d'un guéridon, placés dans le cabinet médiumnique ; lui-même a été frappé à l'épaule par trois fortes tapes données par une large main qui a été vue par cinq témoins, alors que la petite main droite du médium était *visible* à son tour et contrôlée par M. des Chesnais lui-même, et la main gauche, également visible, était tenue par le docteur Demonchy, Vice-Président. A plusieurs reprises une main parut se former, dans le cabinet et agiter les rideaux ; plusieurs personnes purent successivement aller la toucher, et leur main fut alors serrée par le membre matérialisé. Grâce à la lumière, on pouvait constater que personne n'était entré dans le cabinet ; pendant ce temps les mains d'Eusapia étaient visibles sur la table avec celles des contrôleurs.

..*Le docteur Ed. Allain,* Vice-Président, dit alors :

« Il serait à désirer qu'un médium comme Eusapia Paladino, fût comme la femme de César, qui ne doit pas être soupçonnée. Malheureusement il n'en est rien et au cours de sept séances où j'ai eu plus ou moins à contrôler la célèbre Napolitaine je suis obligé d'avouer qu'il m'a été absolument impossible d'établir un contrôle qui m'ait donné toute la sécurité scientifique désirable.

» Quoi qu'il en soit, et sur les réserves indiquées ci-dessus, je ne crains pas de relater le fait ci-après qui me paraît digne d'être noté :

» Au cours d'une séance, au moment où se produisaient les phénomènes les plus extraordinaires et les plus bruyants, — et même si extraordinaires et si bruyants qu'il me reste le plus grand doute sur leur sincérité, — au cours donc de cette séance, je promenais machinalement ma main gauche sur le rideau du cabinet médiumnique, côté extérieur bien entendu et à l'extrémité frontale gauche du dit cabinet ; mais quel ne fut par mon étonnement lorsque je sentis se former sous mes doigts une sorte de relief donnant la sensation que pourrait fournir, appliqué contre un rideau, un de ces masques en carton qui font la joie des enfants en temps de carnaval. Sans perdre une minute je plongeais alors ma main droite par la fente que m'offrait la face latérale de la cabine, et ma main droite allant à la rencontre de ma main gauche, je pus constater, pendant cinq, six, sept, peut-être dix secondes, que si ma main gauche continuait à percevoir le fameux relief, ma main droite ne trouvait au contraire intérieurement aucune cavité correspondante. Et pourtant mes deux mains n'étaient séparées que par le rideau ! »

..*Le docteur Demonchy* parle de la seconde séance. Ce fut une séance orageuse, très longue, épuisante, assez mal réussie. Dès le commencement, Eusapia était d'une humeur un peu maussade ; la conduite de l'un des assistants qui, un peu souffrant, se déplaçait sans cesse, sortant de la chambre et y rentrant, agaçait le médium. Le temps se passait et les phénomènes ne se produisaient pas ; mais aussitôt la personne partie définitivement, ce fut un charivari bruyant dans le cabinet. Tous les objets qui s'y trouvaient s'agitèrent alors ; c'était, au dire du médium, les esprits qui manifestaient leur joie.

» Quelques instants après, ajoute M. Demonchy comme je contrôlais le médium à droite, je m'aperçus que toutes les fois que le contrôleur de gauche déclarait être touché, le coude d'Eusapia faisait un petit mouvement de ce côté. Soupçonnant l'existence de quelque truc, et n'y pouvant plus tenir, je me levai et je saisis le bras gauche du médium ; je pus alors constater l'absence de tout appareil de truquage : il s'agissait probablement d'un de ces mouvements synchrones à la production des phénomènes, qu'on a tant de fois décrits. »

M. l'abbé Naudet, contrôleur de l'autre main à cette séance, a été plusieurs fois touché par la main invisible à travers le rideau : il affirme n'avoir pas cessé de serrer le pouce du médium alors même qu'il laissait libre les autres doigts, quand Eusapia serrait la main du contrôleur au lieu de se la faire serrer par celui-ci.

M. Warcollier, Secrétaire-adjoint, fait la lecture des faits principaux de la troisième séance, dans laquelle se reproduisirent les phénomènes habituels, sans qu'il y ait eut rien de bien remarquable.

M. de Vesme, Secrétaire, observe alors que *jamais l'obscurité complète n'a été faite au cours de ces trois séances ;* toujours on a gardé une lumière suffisante pour discerner le médium et les assistants ; même au moment où la lumière était moins forte, les mains étaient visibles comme des taches blanchâtres. Il fait remarquer qu'il vaut infiniment mieux, en de pareilles circonstances, être en état d'ajouter le témoignage de la vue à celui de l'ouïe et du toucher, pour constater des phénomènes moindres que d'assister à des phénomènes plus extraordinaires avec le contrôle imparfait que comporte ordinairement l'obscurité complète.

La séance est levée à onze heures et demie.

Le Secrétaire, — *Le Président,*

G. de Vesme. — Docteur Le Menant des Chesnais.

ÇA ET LA

Le talisman des Hohenzollern.

A l'occasion de la visite de Guillaume II au roi Edouard VII, en novembre 1907, un journal anglais a raconté la curieuse histoire qui suit : « On apprendra avec intérêt que l'empereur a emporté avec lui en Angleterre le fameux talisman des Hohenzollern, auquel depuis des siècles est attachée la croyance à un pouvoir surnaturel, qui protège son porteur contre tout mal et tout péril. Ce talisman impérial, anneau d'or massif garni d'une pierre quadrangulaire de couleur foncée, que l'empereur doit toujours porter au médius de la main gauche, est le sujet d'une histoire très romanesque. Son origine remonte jusqu'aux temps reculés où les ancêtres du monarque, les margraves de Nuremberg, partirent aux Croisades pour délivrer le Saint-Sépulcre des mains des Infidèles. L'anneau, qui fut conquis dans un combat meurtrier et sanglant sous les murs de Jérusalem, tomba entre les mains du margrave Frédéric, qui le transmit à ses successeurs, de sorte que, de génération en génération, cet héritage précieux fut jusqu'à ce jour porté par les Hohenzollern. Le verset du Coran qui jadis ornait la bague, lorsqu'elle était portée par Saladin et ses successeurs, a été enlevé et remplacé par une croix gravée. »

A propos des dernières prédictions.

Mme Maya, l'intéressante pyromancienne du 22 de la rue de Chabrol, étant la seule dont les prédictions fussent vraiment pessimistes pour l'année en cours, la seule qui ait affirmé à maintes reprises que la *Révolution était proche*, j'ai cru devoir l'interviewer de nouveau afin de la faire préciser le plus possible ses visions.

Mais avant d'arriver à son cabinet, j'ai dû faire un assez long stage dans le salon d'attente, ce qui m'a permis de me livrer à une petite enquête près des personnes présentes, consultantes déjà anciennes de la voyante.

Une dame de très grand air — princesse étrangère m'a-t-on assuré — me déclara qu'ayant remis à Mme Maya une pièce de monnaie, celle-ci, au moyen de la bougie, lui avait dit avec beaucoup d'exactitude que cette pièce avait appartenu à un homme; que cet homme était mort; et qu'elle avait fait un très fidèle portrait moral du décédé. J'ai recommencé l'expérience, continua-t-elle, en remettant à Mme Maya une mèche de cheveux. La voyante me dit que ceux-ci appartenaient à une femme vivante, de trente ans environ, qui demeurait à l'étranger. Tout cela était exact, et non moins exacte fut la description du caractère de cette personne qui n'est autre que ma fille.

— Pour moi, dit une autre dame, je crois à la voyance de Mme Maya, ayant obtenu la preuve suivante. A ma dernière visite je remis à la pythonisse un chapeau de paille d'homme.

Mme Maya me dit : « Ce chapeau a été porté par un homme très malade... Il est mort depuis d'une maladie de foie, au moment où on le croyait mieux. » Puis elle ajouta ce détail surprenant : Il vous a demandée avant de mourir !

Mais mon tour était venu. Je pénétrai chez la voyante, et demandai à son mari de bien vouloir l'endormir, afin de me permettre de lui poser de nouveau quelques questions relatives au sort de la France en 1908.

— « *Je suis sûre*, me déclara avec beaucoup d'autorité la dormeuse, que la Révolution est proche. Les choses sont au plus mal. Il faut la... Mort... et la Résurrection.

— Comment se fera le changement?

— Je ne peux voir encore ; j'ai seulement prescience de la catastrophe... Je vois le gouffre.. , mais ne distingue encore rien au delà.

Je vois encore, proche, un terrible accident de chemin de fer et un accident de Métro. Puis une perte financière qui se chiffrera par des millions.

.. Attentat contre l'empereur de Russie, et mort (on a déjà essayé de l'empoisonner en 1907).

... Attentat contre Alphonse XIII, par une bombe ; il sera blessé. Mais il ne mourra que dans quelques années d'un autre attentat, ou d'un accident.

— Mais la France ? interrompis-je : La France ? Son sort m'intéresse plus que celui de tout autre.

— Je ne peux en dire davantage, me répondit Mme Maya, avec une sorte d'entêtement. J'ai dit ce que j'ai vu. Revenez plus tard. Des clichés nouveaux vont surgir des ténèbres, et au fur et à mesure, je vous les décrirai.

L. MAURECY.

Curieux épisode de la vie d'Abraham Lincoln.

Dans l'intervalle qui s'écoula entre le choix, fait le 18 juillet 1860 par la Convention républicaine de Chicago, de Lincoln comme candidat à la présidence des Etats-Unis, et son élection le 6 novembre, il résidait à Springfield, hautement estimé pour sa lutte contre l'esclavagisme et ses aptitudes politiques innées qu'il rapportait lui-même à une inspiration divine, — à ce même Springfield où il avait jadis séjourné comme fendeur de bois, conducteur de radeaux, maître de poste et géomètre. Un soir donc, après avoir été assiégé toute la journée par les « amis », solliciteurs effrénés d'emplois, il se retira fatigué et excédé dans sa chambre de travail, se reposant sur une chaise longue. Soudain, il aperçut dans un miroir tournant, placé de l'autre côté de sa table de travail, son image en double. Il se leva et s'approcha du miroir, mais la vision disparut aussitôt ; il se recoucha et aussitôt la double image reparut, mais l'une d'elles était très notablement plus pâle que l'autre. Quelques jours après le même fait se reproduisit ; il appela sa femme, mais le phénomène ne se montra plus. Mme Lincoln fut très saisie de la chose et dit qu'elle y voyait une prémonition, celle que son mari serait élu une seconde fois, mais n'arriverait pas au bout de son mandat. — Le 14 avril 1865, à l'heure même où quatre années auparavant son compétiteur démocrate Douglas avait pris pacifiquement congé du président Lincoln, à la Maison Blanche de Washington, ce dernier tombait sous la balle du meurtrier Booth.

A TRAVERS LES REVUES

LES PRÉSERVATIFS CONTRE LE TONNERRE

La Vendée historique publie un très curieux article ou sont énumérés les divers moyens employés en Vendée pour éloigner le feu du ciel. Nous l'empruntons à notre confrère :

— 1° Il y a d'abord le préservatif qu'on pourrait appeler classique, et dont la réputation populaire est à peu

près universelle : je veux dire l'usage de sonner les cloches pendant l'orage. Cette coutume est un legs du Moyen Age ; elle paraît remonter à l'invention même des cloches. Le fameux évêque Camus, l'un des prédicateurs les plus goûtés à l'époque où Bossuet était encore sur les bancs de l'école, s'en expliquait ainsi dans l'un de ses sermons :

« Les cloches dissipent les tempêtes et écartent les démons qui se mêlent dans ces météores et impressions aériennes pour nuire aux humains. L'expérience fait voir que le diable est ennemi des bonnes odeurs, tout vilain qu'il est, ne se plaisant que dans les puanteurs et voiries; il hait aussi l'harmonie, la musique et tout son qui est bon et agréable. Le son des cloches parfumées est donc naturellement utile contre les démons et les orages. »

Tout en faisant la part de la note fantaisiste chère au sermonneur un tantinet original qu'était le bon évêque Camus, il faut retenir que l'Eglise attribue une vertu réelle non point au son même de la cloche, mais aux prières des fidèles que celle-ci a pour mission d'inviter, en cas d'alarme, à implorer l'assistance divine contre un fléau quelconque. Or, en principe, l'efficacité de ces invocations, spécialement contre les dangers de la foudre, ne saurait être mise en doute, Dieu étant le souverain maître du tonnerre comme de toute chose, et le catéchisme nous apprenant que la Prière n'est pas seulement un hommage au Tout-Puissant, mais encore un moyen sûr d'obtenir ses grâces.

En réalité, comme le fait remarquer le savant bénédictin Dom Lobineau, l'ancienne coutume de sonner les cloches pendant l'orage était une simple invitation aux fidèles d'avoir à se rendre à l'église, pour prier Dieu de préserver la paroisse des effets de la foudre, et c'est en ce sens qu'on doit interpréter les touchantes oraisons de la cérémonie de la bénédiction et du baptême des cloches, oraisons dont voici un extrait textuellement emprunté à l'ancien *Rituel du diocèse de Luçon* : « Répandez, Seigneur, votre bénédiction céleste sur cette eau... ; afin que, chaque fois que sonnera cette cloche, préparée pour inviter les fidèles de la sainte Eglise... s'éloignent... les maux des tonnerres... »

La foi toute simple ayant diminué, la superstition, qui en est la parodie, a peu à peu déformé l'enseignement de l'Eglise, en transportant au son même de la cloche la vertu des prières que celle-ci avait pour mission de provoquer : et voilà comment les crédules d'aujourd'hui, qui ont remplacé les croyants d'autrefois, attribuent aux tintements de l'airain un pouvoir qu'il leur paraîtrait ridicule d'attribuer tout simplement au Bon Dieu !

2° Moins universelle, mais en tout cas très vendéenne est cette autre croyance populaire qui attribue également au *pain bénit* le privilège de préserver de la foudre. Il s'agit, bien entendu, du *pain bénit* qu'on avait autrefois coutume de distribuer aux fidèles pendant la grand'messe, et dont l'offrande est encore en usage dans un grand nombre de paroisses. C'est surtout, dit-on le *pain bénit* de la *messe de minuit* qui possède cette vertu merveilleuse : il suffit de le serrer *dans l'armoire à linge et sur la première pile de draps*, pour que les habitants de la maison et la maison elle-même soient à l'abri des effets du tonnerre. Mais il faut avoir soin de le remplacer chaque année, car il ne conserve sa vertu que d'une messe de minuit à l'autre.

3° Dans le Bocage, on est persuadé que l'épine éloigne la foudre. Si l'orage vous surprend au milieu des champs, ou sur une route, tâchez de découvrir un buisson d'épines, fourrez-vous dessous, cassez une branche et tenez-la ferme dans la main : vous pouvez alors vous moquer du tonnerre, pourvu que vous ayez soin de diriger vers le ciel la pointe de la branche cassée...

Je me rappelle qu'un jour, m'étant permis de tourner en ridicule cette singulière croyance devant une sainte vieille alors à mon service, la bonne femme m'en donna l'explication naïvement touchante que voici : « Voyez-vous, mon bon monsieur, faut pas rire de ça, vu que c'est une chose ben connue que le Bon Dieu a béni les *abépins* (aubépines) pour nous rappeler sa couronne d'épines... »

4° Il me souvient encore d'avoir entendu certains *anciens* attribuer au figuier la prétendue vertu ainsi possédée par l'épine. Cette croyance, d'ailleurs, n'est point spéciale à la Vendée et paraît remonter fort loin, car voici ce que je note dans les extraits des *Propos de Table* de mon vieux Plutarque : « S'il est vrai, comme on le dit, qu'il (le figuier) ne soit jamais frappé de la foudre, on ne peut l'attribuer qu'à l'amertume et à la mauvaise qualité de son bois. Il paraît que le tonnerre ne tombe jamais sur les substances de cette espèce, non plus que sur la peau du phoque et sur celle de l'hyène. »

5° De la minutieuse enquête à laquelle je me suis livré il résulte que la double croyance aux vertus de l'épine et du figuier n'a réellement cours que dans certains cantons du Bocage. Bien autrement répandue est celle qui attribue les mêmes vertus à l'*herbe à tonnerre*.

L'herbe à tonnerre n'est autre que la joubarbe, plante grasse bien connue, qui croît sur les murailles et les toits des maisons. Or, partout en Vendée, aussi bien dans la Plaine et le Marais que dans le Bocage, on vous dira que si la joubarbe a reçu le nom populaire *d'herbe à tonnerre*, c'est précisément qu'elle est le préservatif par excellence de l'orage. Aussi a-t-on grand soin de laisser la plante protectrice se multiplier sur les toits.

L'herbe à tonnerre, d'ailleurs, n'est pas seulement considérée comme le meilleur des paratonnerres : elle possède aussi, dit-on, des vertus médicinales merveilleuses. Sous forme de compresses, cataplasmes, gargarismes et potions, on l'emploie couramment contre l'érysipèle, la fièvre, les brûlures, la goutte, les maux de tête, les cors aux pieds, etc., etc...

LES LIVRES

Le Mystère de la Chambre Jaune (*Aventures extraordinaires de Joseph Rouletabille, reporter*), par GASTON LEROUX. PIERRE LAFFITE ET CIE, éditeurs. Prix 3 fr. 50.

Ce livre ne relève pas du Merveilleux, mais il relève du Mystérieux. C'est l'histoire angoissante et gaie à la fois d'une enquête, entreprise concurremment par un policier et un journaliste, sur un crime étrange et incompréhensible. Il est impossible, lorsqu'on a lu quelques pages de ce roman, de ne pas achever de le lire, sans désemparer. On est pris, saisi, subjugué par l'attrait du récit. On savait Gaston Leroux un écrivain alerte et humoristique. On ne lui connaissait point cette science du drame et de l'émotion. *Le Mystère de la Chambre Jaune* est certainement le roman le plus attachant, le plus original, le plus déconcertant de l'année.

Le Gérant : GASTON MERY

Paris. — Imp. J. Gainche, R. TANCRÈDE, Succr, 15, r. de Verneuil
Téléphone 724-78